

Creative commons : Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale -  
Pas de Modification 2.0 France (CC BY-NC-ND 2.0)



<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr>



Université Claude Bernard Lyon 1  
Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation  
Département Orthophonie

**N° de mémoire 1916**

---

Mémoire de Grade Master 2 en Orthophonie

présenté pour l'obtention du

**Grade de Master 2 en Orthophonie**

Par

**PERRY Brune**

**Mémoires de recherche des étudiants en orthophonie de Lyon :  
analyse des réseaux sociaux dans le domaine de la neurologie**

Directeur de Mémoire

**GUILHOT Nicolas**

Date de soutenance

**24 mai 2018**

Membres du jury

**WITKO Agnès**

**PERDRIX Renaud**

**GUILHOT Nicolas**

Président  
**Frédéric FLEURY**

Vice-président CFVU  
**CHEVALIER Philippe**

Vice-président CA  
**REVEL Didier**

Vice-président CS  
**VALLEE Fabrice**

Directeur Général des Services  
**MARCHAND Dominique**

## **Secteur Santé**

U.F.R. de Médecine Lyon Est  
Directeur  
**Pr. RODE Gilles**

U.F.R d'Odontologie  
Directeur  
**Pr. BOURGEOIS Denis**

U.F.R de Médecine Lyon-Sud  
Charles Mérieux  
Directrice  
**Pr BURILLON Carole**

Institut des Sciences Pharmaceutiques  
et Biologiques  
Directrice  
**Pr VINCIGUERRA Christine**

Département de Formation et  
Centre de Recherche en Biologie  
Humaine  
Directeur  
**Pr SCHOTT Anne-Marie**

Institut des Sciences et Techniques de  
Réadaptation  
Directeur  
**Dr Xavier PERROT**

Comité de Coordination des  
Etudes Médicales (CCEM)  
**Pr COCHAT Pierre**

---

**Institut Sciences et Techniques de Réadaptation**  
**Département ORTHOPHONIE**

Directeur ISTR  
**Xavier PERROT**

**Equipe de direction du département d'orthophonie :**

Directeur de la formation  
**Agnès BO**

Responsables des travaux de recherche  
**Nina KLEINSZ**  
**Agnès WITKO**

Responsables de l'enseignement clinique  
**Johanne BOUQUAND**  
**Ségolène CHOPARD**  
**Claire GENTIL**

Chargées de l'évaluation des aptitudes aux études  
en vue du certificat de capacité en orthophonie  
**Solveig CHAPUIS**  
**Céline GRENET**

Coordinateur de cycle 2  
**Solveig CHAPUIS**

Responsable de la formation continue  
**Johanne BOUQUAND**

Secrétariat de direction et de scolarité  
**Aurélien CHATEAUNEUF**  
**Véronique LEFEBVRE**  
**Olivier VERON**

## Résumé

Dans le cadre d'une réingénierie de la profession et de l'obtention du grade Master 2 l'orthophonie tend à s'ouvrir davantage sur des parcours de recherche divers. Ainsi l'étude des travaux de recherche de fin d'études est un point d'entrée pour analyser l'évolution de la place de la recherche en orthophonie et par conséquent pour appréhender la quête de légitimité de la profession au travers d'une approche sociologique. Par ailleurs, l'encadrement des travaux de recherche de fin d'études en orthophonie à Lyon semble reposer sur un réseau social fort et enraciné. En effet, les acteurs encadrants de mémoires qu'ils soient jurys ou directeurs sont récurrents entre 2006 et 2016. Ce mémoire propose une étude croisée entre sociologie des professions et sociologie des réseaux sociaux afin d'analyser les rouages qui animent le réseau social des professionnels encadrants des mémoires de recherche à Lyon. L'étude porte sur le domaine de la neurologie et interroge en quoi les réseaux sociaux constitués autour de l'encadrement de travaux de fin d'études en orthophonie participent à la dynamique de construction identitaire de la profession. Pour y répondre, onze entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de différents professionnels ayant été jury ou directeurs de mémoires. Les entretiens ont révélé un haut niveau d'exigence dans l'expertise du domaine de la neurologie à Lyon et par conséquent dans les mémoires réalisés par les étudiants. Mais malgré l'existence de cette communauté épistémique et les liens qui semblent indéniables entre eux, il ressort que ce n'est pas ce réseau propre à l'encadrement des mémoires qui soit la source de cette collaboration ; mais plutôt un réseau d'origine clinique et extra-universitaire qui soit moteur du domaine de la neurologie en orthophonie à Lyon.

---

### Mots clés

Sciences sociales – Mémoires de fin d'études – Réseaux sociaux – Sociologie des professions – Recherche scientifique

## **Abstract**

In the context of professional reengineering of the new rank master's degree, speech therapy seeks to open itself up to scientific research. Therefore, with a sociological approach, this study aims at exploring the research evolution and the pursuit of legitimacy through the main supply of scientific research in speech therapy: students' final dissertations. Actually, between 2006 and 2016, reviews of final dissertations have been regular. The intent of this study is to map out the social network of the professionals who take part in the research work in the speech therapy department of Lyon. Our survey involves both sociology of professions and social networks analysis. Thus, to obtain an overview of the social network's role in speech therapy, we will focus on the neurological field. To what extent are the supervision dynamic and its social network a part of the profession's identity building? To answer this question, eleven professional members of this social network have participated in semi-structured interviews. These interviews revealed a significant requirement for expertise in the neurological field in the speech therapy department of Lyon, and, necessarily, for students' final dissertations. These results follow the idea that this field of research creates a dynamic in this field in Lyon. This social network is dense and full of several professionals who play pivotal roles. However, this survey proves that it is not this social network which is the cause of the neurological field's influence in Lyon; rather, this influence comes from some other areas such as the hospital or the professors' network.

---

### **Key words**

Social sciences – Final dissertations – Social networks – Sociology of professions - Scientific research

## Remerciements

Mes plus sincères remerciements à mon directeur de mémoire Nicolas Guilhot, pour sa confiance, sa bienveillance, pour ses conseils avisés et son expertise. Je garderai un excellent souvenir de ce mémoire. Ce travail de recherche aura sans nul doute suscité une réelle curiosité pour la recherche et les sciences sociales ; j'espère sincèrement ne pas arrêter là si l'avenir me le permet.

Je remercie également tous les professionnels ayant participé à ce mémoire, pour leurs encouragements et pour l'intérêt qu'ils ont montré à l'égard de mon travail, ces rencontres furent tellement inspirantes.

Merci au Service Central de Documentation de l'Université Claude Bernard Lyon 1, et plus particulièrement à Anne Gourhant pour son aide précieuse.

Merci au département d'orthophonie de l'ISTR, pour la qualité de son enseignement, pour les enseignants dévoués, pour les responsables de formation bienveillants, Madame Peillon, Madame Witko.

Merci à tous mes maîtres de stages pour m'avoir (re)donné goût à l'orthophonie qui a désormais une saveur si agréable, Solène, Mathilde.

Merci à l'Université Claude Bernard Lyon 1, pour tous les beaux moments qu'elle aura pu m'apporter au cours de mes différentes expériences, pour les jolies rencontres.

A la vie étudiante, ses acteurs, ses engagés, aux étudiants.

Enfin merci à mes proches pour leur soutien et leur amour,

A mes parents pour tout, ma famille,

Mes amis, les copines ortho', mon groupe thérapeutique, Sophie,

Evidemment, Romain.

A l'orthophonie et son histoire, passée, présente et future.

## Sommaire

|                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------|----|
| I Partie théorique .....                                       | 1  |
| 1 Introduction .....                                           | 1  |
| 2 Revue de littérature.....                                    | 2  |
| 2.1 La sociologie des professions .....                        | 2  |
| 2.2 La sociologie des réseaux sociaux.....                     | 4  |
| 2.3 L'orthophonie.....                                         | 7  |
| 3 Problématique .....                                          | 9  |
| 4 Hypothèses théoriques .....                                  | 10 |
| II Méthode.....                                                | 11 |
| 1 Enquête sociologique .....                                   | 11 |
| 1.1 Base de données .....                                      | 11 |
| 1.2 Construction des réseaux sociaux.....                      | 13 |
| 2 Méthodologie .....                                           | 14 |
| 2.1 Population .....                                           | 14 |
| 2.2 Procédure de passation.....                                | 15 |
| III Résultats.....                                             | 16 |
| 1 Les profils professionnels et l'orthophonie .....            | 16 |
| 2 La recherche scientifique et les mémoires de recherche ..... | 17 |
| 3 Constitution des équipes d'encadrement.....                  | 19 |
| 3.1 La constitution des jurys .....                            | 19 |
| 3.2 Le co-encadrement de mémoires .....                        | 19 |
| 4 Le réseau.....                                               | 20 |
| 4.1 Enjeu de « sociabilité ».....                              | 20 |
| 4.2 Centralité du réseau .....                                 | 21 |
| 4.3 Méta-analyse des professionnels .....                      | 21 |
| 5 La neurologie en orthophonie .....                           | 22 |



|                                                                                                                                                                                                                                 |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| IV Discussion.....                                                                                                                                                                                                              | 23 |
| 1 Validation des hypothèses .....                                                                                                                                                                                               | 23 |
| 2 Analyse et perspectives .....                                                                                                                                                                                                 | 24 |
| 2.1 La nature du réseau .....                                                                                                                                                                                                   | 24 |
| 2.2 La quête de légitimité .....                                                                                                                                                                                                | 27 |
| 2.3 La spécificité lyonnaise.....                                                                                                                                                                                               | 27 |
| 3 Limites et apports de notre recherche .....                                                                                                                                                                                   | 29 |
| 3.1 Limites.....                                                                                                                                                                                                                | 29 |
| 3.2 Apports .....                                                                                                                                                                                                               | 29 |
| V Conclusion .....                                                                                                                                                                                                              | 30 |
| Références .....                                                                                                                                                                                                                | 31 |
| Annexes.....                                                                                                                                                                                                                    | 1  |
| Annexe 1 : Sciences, démarches et méthodologies : les trois démarches des fondements de la recherche clinico-expérimentale (Witko, 2014).....                                                                                   | 1  |
| Annexe 2 : Réseau social des professionnels encadrants des mémoires de fin d'études du département d'orthophonie de Lyon, émergence de pôles par champ d'intervention – Réalisation par Logiciel Gephi®.....                    | 3  |
| Annexe 3 : Réseau social des professionnels encadrants des mémoires dans le domaine de la neurologie du département d'orthophonie de Lyon : identification par numéro des professionnels – Réalisation par Logiciel Gephi®..... | 4  |
| Annexe 4 : Mesures métriques des 11 professionnels interrogés.....                                                                                                                                                              | 5  |
| Annexe 5 : Notice d'information donnée aux professionnels contactés .....                                                                                                                                                       | 6  |
| Annexe 6 : Trame d'entretien semi-dirigé .....                                                                                                                                                                                  | 7  |

## **I Partie théorique**

### **1 Introduction**

Tout étudiant qui prétend au certificat de compétences en orthophonie se doit de restituer un travail de recherche appelé « mémoire ». Cette exigence, aujourd'hui régie de manière uniforme par le décret n°32 publié au Bulletin Officiel du 5 septembre 2013, a pour objectif principal de faire acquérir aux futurs professionnels les « pré-requis nécessaires à la démarche scientifique ». Dans le cadre de la réingénierie des formations en orthophonie, avec l'obtention du Grade Master, les centres de formation, les syndicats ainsi que les organismes de recherche encouragent la profession à l'ouverture afin de ne pas se contenter d'une approche purement clinique. En 2011, Marie Sautier, étudiante au centre de formation universitaire en orthophonie de Lyon, relatait déjà dans son mémoire les propos d'un responsable pédagogique : « l'exercice de l'orthophonie ne peut plus se limiter à la clinique ou à un cumul d'AMO (Acte Médical Orthophonie) au fond d'un cabinet, vous devez avoir une case recherche dans votre tête [...]. Tout ce que vous proposez, doit être validé par des preuves ». L'étude des travaux de recherche de fin d'études peut constituer un point d'entrée pour analyser l'évolution de la place de la recherche en orthophonie et appréhender la quête de légitimité de la profession. Cette étude repose sur un regard croisé entre sociologie des professions et sociologie des réseaux sociaux. L'enjeu de notre étude est de cerner les mécanismes sociologiques de la recherche en orthophonie par un éclairage des réseaux sociaux sous-tendus par les travaux de recherche de fin d'études à Lyon, aussi appelés « mémoires ». Dans cette démarche, il s'agira de s'appuyer sur une analyse de réseau social à partir des « outils méthodologiques précis, qui visent à rendre compte des structures d'échanges entre des acteurs interconnectés » (Van Campenhoudt, Marquet, & Quivy, 2017b).

Nous nous attacherons tout d'abord à exposer les différents outils et théories essentiels permettant d'appréhender les problématiques propres de ces domaines. Une partie méthodologique fournira ensuite une explication des modalités de l'enquête. Enfin, une présentation des résultats sera suivie d'une discussion afin de dégager les apports potentiels de cette étude.

## **2 Revue de littérature**

### **2.1 La sociologie des professions**

La sociologie des professions est un domaine d'étude qui analyse la construction, l'organisation et les mécanismes sociaux des groupes professionnels. Ce champ de recherche permet d'appréhender comment une activité acquiert un statut de « profession » (Dubar et al., 2015) .

#### ***2.1.1 Approche fonctionnaliste***

La première approche qui domine dans la sociologie des professions entre 1930 et 1950 est le courant fonctionnaliste. Selon Carr-Saunders et Wilson (Champy, 2012; Dubar et al., 2015), une profession se définit principalement par un regroupement d'individus qui partagent une identité, des valeurs, des définitions de rôles et des intérêts communs. Ce sont ces notions d'unité et d'homogénéité qui permettent à une activité neutre d'apparaître comme une profession à part entière. D'autre part, une profession a vocation à répondre à un besoin et ainsi rendre un service utile à la communauté. Cette nécessité permet de conférer aux professions un statut affectif neutre. Enfin, une profession s'ancre dans un savoir théorique qui s'acquiert et se défend par un processus spécifique de formation.

#### ***2.1.2 Approche interactionniste***

Entre 1950 et 1960, Hughes introduit une toute autre vision : « la voie à suivre pour comprendre ce que signifient les professions établies dans notre société consiste peut-être à étudier la façon dont les métiers s'efforcent de se transformer ou de modifier leur image, ou les deux, au cours d'un processus visant à la professionnalisation » (Vézinat, 2010). Par ce constat de succession de processus sociaux explicatifs des phases de construction et de déconstruction des professions, le courant interactionniste interroge la « diversité des intérêts, des valeurs et des pratiques » (Dubar et al., 2015). Cette hétérogénéité serait alors à la source de modifications et d'évolutions. Ce changement permanent tolère ainsi la présence de sous-groupes que Strauss nomme « segments professionnels » qui sont juxtaposés et mis en compétition, dans une visée de défense ou d'expansion des territoires professionnels (Aiach & Fassin, 1994).

### **2.1.3 Les « écologies liées » et luttes juridictionnelles**

En 1988, Andrew Abbott pose un autre regard sur la sociologie des professions. Dans son ouvrage *The system of professions*, il met en lumière le caractère interdépendant des professions en se focalisant sur la division du travail entre les professions juxtaposées. Il introduit le terme de « juridiction » qui désigne les différentes compétences et activités reconnues à une profession (Abbott, 1988) : c'est-à-dire « le lien qu'une profession entretient avec son travail, le territoire qu'elle occupe. Il s'inscrit dans le cadre d'analyse de l'écologie professionnelle » (Rothier Bautzer, 2014). Ce sont donc ces juridictions qui permettent de délimiter les territoires professionnels, et ce sont plus précisément les frontières interprofessionnelles qui sont constamment en mouvement : « La conquête de l'exclusivité d'un segment de marché par une profession repose sur un mixte d'autonomie (coalition, expression commune, etc.) et d'hétéronomie (reconnaissance, attestation et mise en forme de cette autonomie par l'Etat ou les tribunaux) » (Paradeise & Le Bianic, 2008).

### **2.1.4 « Savoir abstrait » et expertise : enjeu de légitimité**

Afin d'obtenir le plus de contrôle possible des juridictions, autrement dit de s'étendre, les professions doivent se saisir du savoir dit abstrait qui est le « fondement d'une définition efficace des professions » (Abbott, 1988). L'idée est donc de remanier les savoirs appartenant à une autre profession en vue de se les approprier et ainsi, rendre ces savoirs obsolètes et secondaires pour l'autre profession. Ce transfert et cette redéfinition des savoirs constituent ce qu'Abbott nomme l'abstraction, c'est cela même qui rend une profession compétitive dans la course aux juridictions.

Dans ce cadre de lutte pour la légitimité, chaque activité vise une rhétorique professionnelle et une expertise à défendre aux yeux des autres (professionnels aux territoires adjacents, Etat, société) : « les candidats à la professionnalisation (...) possèdent un savoir spécifique, ce savoir permet de satisfaire un besoin : ce besoin doit être contrôlé pour qu'il en soit fait bon usage » (Paradeise, 1985). Les professions doivent donc le cultiver, ainsi que ses croyances afin d'entretenir cet équilibre savoir-besoin. Pour y répondre de nouveaux champs d'investigation scientifique appuyés par la recherche se dégagent. Solliciter la recherche scientifique est un moyen de combler cette nécessité d'ancrage au titre de profession à part entière. C'est pourquoi des concepts innovants et des perspectives inédites sont introduits et étudiés laissant

naître de nouvelles disciplines à part entière ou bien en faire disparaître (Chavalarias & Cointet, 2013).

Cet éclairage par la sociologie des professions sera la toile de fond de notre réflexion d'analyse et de construction d'un champ d'intervention dans le milieu orthophonique. Les champs d'intervention constituant des « sous-groupes » de l'orthophonie, ils peuvent être soumis à une analyse par réseaux sociaux.

## **2.2 La sociologie des réseaux sociaux**

Si aujourd'hui le terme de réseau social se réfère communément davantage aux réseaux numériques, son utilisation première était toute autre. A son origine en 1954 le terme réseau social se rapportait à une étude menée par John A. Barnes de l'organisation sociétale d'une île en Norvège. Ce dernier étudiait les liens entre tous les habitants de cette terre afin d'en apprendre plus sur ce microcosme (Barnes & Grange, 2013). Reprise rapidement au début des années 1970 en sciences sociales, cette notion de réseau social fait désormais référence plus largement à un « ensemble d'unités sociales et des relations que ces unités sociales entretiennent les unes avec les autres, directement ou indirectement à travers des chaînes de longueurs variables » (Mercklé, 2011). La sociologie des réseaux sociaux n'a pas pour finalité d'analyser minutieusement ces réseaux mais surtout de s'en servir pour extraire des structures sociales et pour mettre en lumière leur rôle. D'après Degenne et Forsé, il s'agit de comprendre en quoi une structure contraint concrètement des comportements, et quelles sont les interactions entre les éléments qui la constituent (2004, cité par Forsé, 2008).

### ***2.2.1 Analyse métrique des réseaux sociaux***

Un réseau social ne peut pas se résumer à une somme d'individus en relation et il s'agit d'être rigoureux dans la manière de l'étudier et de le qualifier. Dans la théorie des graphes notamment explicitée par Wasserman et Faust en 1994, un vocabulaire précis est employé. En termes de représentation graphique, chaque individu constituant d'un réseau est un « sommet ». Les relations entre ces individus sont des « arcs » qui peuvent être représentés par une flèche, dans le cas où il y a une relation d'un sommet vers un autre avec une direction (par exemple, demande d'avis d'une personne à une autre), ou bien des « arêtes » en l'absence de direction (par exemple, mariage entre deux individus). Les graphes sont ainsi qualifiés d' « orientés » ou non

selon la réciprocité des relations, « valués » selon la valeur qui peut être attribuée aux liens (par exemple, le nombre d'avis demandés), enfin la nature des liens peut être qualifiée de négative ou positive selon l'aspect amical de la référence à l'autre (1994, cité par Mercklé, 2011). La « connexité » s'attache quant à elle à localiser des groupes grâce aux liens intermédiaires. La « cohésion » désigne la densité des relations entre les sommets. Il sera également possible d'employer le terme d'« équivalence » pour rassembler selon des similitudes inter-sommets. Enfin, la position dans le réseau sera exprimée par la « centralité » d'un sommet (1994, cité par Forsé, 2008). Bonacich évoque des unités de mesures propres à l'analyse des réseaux sociaux, dont celle de la « centralité », évoquée plus tôt. Or cette dernière notion peut être appréhendée selon différentes mesures (centralité de degré, d'intermédiation ou de proximité par exemple) : « Les différentes mesures de centralités permettent de repérer le ou les acteurs-clé selon les situations (diffusion de l'information, prestige, circulation des ressources, sociabilités...) ».

Enfin, une distinction sera faite entre « réseau personnel » et « réseau complet », le premier « rend compte pour chaque acteur de son inscription relationnelle dans différents cercles sociaux » et le second « s'intéresse à un ensemble social préalablement défini où l'on examine l'ensemble des relations entre les membres » (Azam & Federico, 2016).

### **2.2.2 Outils méthodologiques**

La structure même d'un réseau social constitue une richesse par l'essence de sa nature. Cette richesse intrinsèque au réseau permet d'aborder la notion de « capital social », souvent au cœur des débats de l'étude des réseaux sociaux. Bourdieu a introduit la notion de « capital social » en 1980 pour former une triade analytique de la construction et de la reproduction des systèmes de classes, avec le capital économique et le capital culturel. Le terme de « capital social » sera alors repris par la sociologie des réseaux sociaux pour désigner une toute autre notion. Ronald S. Burt, le définit comme « un ensemble de ressources auxquelles les acteurs individuels ont accès grâce à leurs relations ou à leur position dans une structure relationnelle » (1992, cité par Lazega, 2014). Plus largement, ce capital social se réfère à des enjeux sociétaux tels que la confiance, les normes et valeurs, ou le réseau social, qui tendent à accroître l'efficacité d'une société et par conséquent à faciliter une action coordonnée de cette dernière (Burt, 2000).

Enfin, selon Forsé les relations qu'entretient un individu avec les autres renvoient à la notion de « sociabilité » (Forsé, 1991). Le sociologue poursuit en affirmant qu'il s'agit d'une « action réciproque » (Mercklé, 2016b). En outre, selon Parlebas l'amitié peut être perçue comme une forme particulière de sociabilité en apportant de nombreux paramètres qui seront à prendre en compte lors des études sociométriques (Mercklé, 2016b). Or si l'amitié peut davantage évoquer la sphère privée elle a toute sa place dans les études sociologiques des réseaux. Indéniablement, l'amitié contribue à la « constitution de la société » (Bidart et al., 2008, 2011). Lazega évoque alors le terme d'« amitiés professionnelles » qui impliquent une réciprocité et entraînent plus d'échanges de types matériel ou symbolique (Eloire, 2014). Toutes ces notions se réfèrent finalement au concept d'homophilie défini par Lazarsfeld et Merton en 1954 qui désigne : « la tendance, pour l'amitié, à se former entre personnes possédant des caractéristiques similaires de manière systématique » (Mercklé, 2016b). Cette logique de similarité se retrouve également dans le domaine purement professionnel.

### ***2.2.3 Les communautés épistémiques***

Selon Haas la notion de réseau épistémique désigne « un réseau de professionnels ayant une expertise et une compétence reconnue dans un domaine particulier et une revendication d'autorité en ce qui concerne les connaissances pertinentes pour les politiques » (Meyer & Molyneux-Hodgson, 2011). Cette appellation peut ainsi concerner les échanges autour de revues, de conférences, de disciplines ou de départements universitaires. Les communautés épistémiques peuvent acquérir un poids politique et ainsi participer à l'évolution d'une communauté ou de la société grâce à leur expertise (Adler & Haas, 1992; Millerand, Heaton, & Proulx, 2011). Parler de communauté épistémique relève d'une coévolution entre un réseau social et un réseau épistémique, soit une cohésion socio-sémantique témoignant d'une collaboration autour de savoirs (Roth, 2008). Dans le domaine scientifique, le rôle des communautés épistémiques prend tout son sens ; particulièrement dans les réseaux de publications scientifiques. D'après Milard, il ne s'agit pas seulement d'un conglomerat de citations ou de références, mais bien d'un moyen de « diffusion des savoirs » et d'atteindre une « performativité des textes et des publications » qui œuvrent pour une « transformation des collectifs de travail » (2011).

## **2.3 L'orthophonie**

La profession d'orthophoniste n'échappe pas aux luttes juridictionnelles évoquées par Abbott et s'inscrit également dans un « système de professions » où reconnaissance interprofessionnelle et acceptation des pouvoirs publics sont nécessaires dans la construction identitaire du métier (Sautier, Perdrix, & Guilhot, 2014).

### ***2.3.1 Historique de la professionnalisation en orthophonie***

Dans la perspective de répondre à la problématique de professionnalisation d'Andrew Abbott (1988) il est nécessaire de retracer un historique de la profession d'orthophoniste. Selon Claudine Philippe, « ce n'est que par la confrontation avec d'autres professionnels, d'autres champs ou d'autres disciplines que surgit la légitimité propre à chaque profession, qui se renforce d'une reconnaissance publique spécialement face à un Etat centralisé comme la France » (2016).

Le terme d' « orthophonie » fait son apparition en 1829 avec pour principale préoccupation le bégaiement (Brin, Kremer, Courrier, Lederlé, & Masy, 2011; Héral, 2011) mais progressivement les champs de compétences de la profession empiètent sur le domaine scolaire, notamment sur la question de l'apprentissage du langage oral puis écrit. Cependant, en l'absence de formation, les orthophonistes développaient leurs aptitudes auprès de Madame Suzanne Borel-Maisonny à Paris, pionnière de la discipline. Une fois formés, lorsqu'ils rentraient en province, les orthophonistes devaient alors consolider leurs assises. L'hôpital fut le principal lieu de légitimation de l'orthophonie : « l'orthophoniste trouve dans son exercice hospitalier la légitimité qui autorise le développement d'une clientèle privée » (Barrusse & Vilboux, 2016). Il faut attendre 1945 et l'émergence de la sécurité sociale pour que l'orthophonie entre dans le champ médical. Peu à peu les orthophonistes acquièrent pleinement le statut d'auxiliaire médical. Suzanne Borel-Maisonny parvient à obtenir une place pour des études d'orthophonie dans les facultés de médecine : les premiers orthophonistes sont diplômés en 1958 (Kremer & Lederlé, 2012). Progressivement, de nouveaux domaines d'intervention se greffent à l'exercice de l'orthophonie avec les décrets de compétences de 1983, 1992 et 2002 (Le Feuvre, 2016). Le panel de soins ainsi que leur cotation demeurent en perpétuelle évolution. Encore aujourd'hui, en 2017, l'Assurance Maladie revalorise certains actes orthophoniques avec la parution de l'Avenant n°16 à la convention nationale organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie signée le 31 octobre 1996, cette signature



témoigne d'une volonté de soutenir la profession dans ses missions et dans un objectif de santé publique.

### **2.3.2 La place de la recherche en orthophonie**

Dans sa quête de légitimité : « pour que l'orthophonie devienne une science à part entière, il faut qu'elle soit en mesure de construire sa propre connaissance, de bâtir des modèles, d'élaborer des théories, pas seulement des techniques de rééducation » (Rousseau, Gattignol, & Topouzkhianian, 2014).

La recherche en orthophonie voit officiellement le jour avec la création de la revue scientifique « Rééducation orthophonique » en 1956 à l'initiative de Suzanne Borel-Maisonny. Cette revue a pour vocation « d'être le reflet de la pratique orthophonique, y compris dans les coordinations et les coopérations que l'orthophoniste entreprend avec d'autres professionnels ». En 1982, à l'initiative de la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) et de Pierre Ferrand l'Union Nationale pour le Développement de la Recherche et de l'Information en Orthophonie (UNADRIO) voit le jour avec pour objectifs de « susciter, d'initier, de favoriser, et de promouvoir la recherche en participant à l'information scientifique et à l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP), ainsi que des besoins dans le domaine de l'orthophonie » (Brin et al., 2011). De cette création suivra la revue Glossa en 1986. Par la suite ce collectif deviendra l'Union Nationale pour le Développement de la Recherche et de l'Evaluation en Orthophonie (UNADREO) en 1999 en se dotant d'un conseil scientifique. La création officielle d'Equipes de Recherche UNADREO (ERU) s'effectuera en 2001. En 2005 seulement cette dernière sera reconnue société savante par la Haute Autorité de Santé. Enfin les ERUs se regroupent en 2000 sous le nom de Laboratoire UNADREO de Recherches Cliniques en Orthophonie (LURCO) en vue de paraître plus lisible pour les ministères ainsi que pour les autres disciplines (« Unadreo », s. d.).

Cependant, malgré l'existence de ces structures, l'universitarisation de la formation actuelle n'aboutit pas à un doctorat, restreignant par conséquent la poursuite des études dans la recherche scientifique. L'orthophonie ne figure pas dans les sections au Conseil National des Universités (CNU) donc aucun chercheur n'est recruté dans les universités pour cette discipline. Enfin, aucun orthophoniste ne peut être rémunéré par son statut pour s'investir dans la recherche, à l'exception du cas où ces orthophonistes ont une double fonction de clinicien-chercheur (Verdurand & Siccardi, 2014). Ainsi, les acteurs actuels pouvant être désignés comme moteurs de la

recherche en orthophonie sont actuellement les étudiants par le biais de leurs travaux de recherches de fin d'études, des orthophonistes bénévoles par le biais du LURCO ou bien des personnes non orthophonistes recrutées à cet effet (Rousseau et al., 2014).

Ainsi comme le souligne Alaria et Astier en 2011 : « les défis pour notre profession sont multiples, devenir une discipline scientifique, créer une filière universitaire, faire naître et perdurer une recherche spécifique, nourrir des échanges d'égal à égal avec les chercheurs, dialoguer avec les disciplines au confluent de la pratique ».

### ***2.3.3 Les travaux de recherche de fin d'études / « mémoires »***

Dans le paysage de la recherche en orthophonie les travaux de fin d'études, autrement appelés « mémoires » sont incontournables. En effet, tout étudiant qui prétend au certificat de capacité en orthophonie doit produire des travaux de recherche qui s'inscrivent pleinement dans son parcours de formation. En 1997, selon l'arrêté du 25 avril le mémoire de fin d'étude consiste en une « utilisation de connaissances théoriques et théorico-cliniques dans la réalisation d'un mémoire de recherche ». Si ces travaux appellent à une mobilisation conjointe « de systèmes cohérents de notions et de concepts fondamentaux » ainsi qu'à une « mise en œuvre dans le cadre clinico-expérimental répondant aux exigences contemporaines de la recherche », les objectifs sous-tendus demeurent vagues. Or, avec la parution du Décret n°32 du 5 septembre 2013 au Bulletin Officiel, les objectifs de ces travaux de recherche se clarifient. Tout d'abord, il cadre le double enjeu des mémoires, d'une part celui de former les futurs professionnels à l'analyse et l'évaluation des pratiques professionnelles et d'autre part celui de « contribuer à l'amélioration de la qualité des soins ». Ainsi cette « unité d'enseignement n°7.5 : Mémoire » s'inscrit dans une réelle démarche scientifique pour la profession puisque tout nouveau diplômé disposera des prérequis à la recherche scientifique.

## **3 Problématique**

La recherche s'avère être un élément moteur pour la construction de la profession d'orthophoniste et les mémoires de fin d'études en sont les principaux leviers. De ce fait, il nous a semblé intéressant d'aborder la question de la recherche en orthophonie en analysant les réseaux sociaux qui se constituent autour des travaux de mémoires.

A travers notre étude de cette communauté systémique nous chercherons à répondre à la question suivante :

En quoi les réseaux sociaux constitués autour de l'encadrement de travaux de fin d'études en orthophonie participent-ils à la dynamique de construction identitaire de la profession ?

#### **4 Hypothèses théoriques**

Nous formulons une première hypothèse selon laquelle, du point de vue des acteurs encadrant les mémoires de fin d'études, la recherche scientifique en orthophonie est un levier incontournable dans la structuration et le développement de la profession.

Nous posons également l'hypothèse que le réseau social de professionnels encadrants des travaux de fin d'étude joue un rôle moteur dans la dynamique de construction de l'orthophonie à Lyon.

## **II Méthode**

### **1 Enquête sociologique**

Il n'est pas rare en sciences sociales d'étudier des phénomènes déjà expérimentés non scientifiquement, c'est d'ailleurs une source d'attrait pour un sujet (Van Campenhoudt et al., 2017). C'est pourquoi dans l'objectif d'étudier la construction d'un champ d'intervention en orthophonie par la recherche nous avons choisi de prendre comme point d'entrée les travaux de mémoires du centre de formation de Lyon. Dans cette perspective de méta-analyse des travaux de recherche, la position des professionnels participant à l'encadrement des mémoires nous a parue intéressante : pour la procédure de proposition de sujets, pour leur implication, pour la communauté scientifique qu'ils forment ou pour les bénéfices qu'ils peuvent en retirer par exemple. Dès lors, l'approche de cette communauté a rapidement requis la logique de la sociologie des réseaux sociaux. Etudier les réseaux sociaux de cette communauté serait un premier pas vers la compréhension de son organisation, mais également de sa place même dans l'évolution de la recherche et par conséquent de l'orthophonie. Une mise en lumière de ce réseau social s'est alors imposée pour dresser un premier état des lieux de ce groupe : Qui sont ses acteurs ? Peut-on parler de collaboration ou de cohésion ? Quel est leur rôle dans la dynamique d'évolution de l'orthophonie à Lyon ?

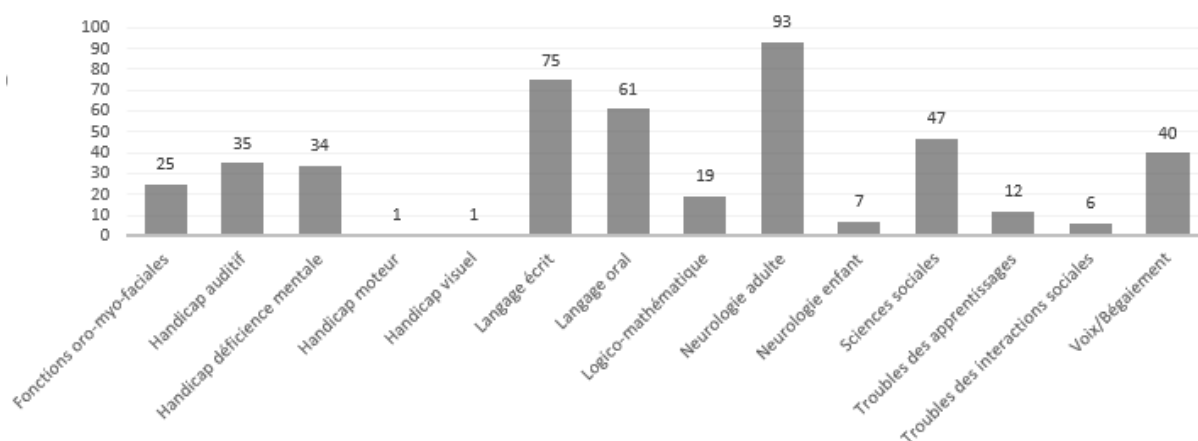
Afin de permettre une analyse la plus fine possible des relations entre ces acteurs, nous avons choisi de limiter notre étude à un sous-groupe cohérent de cette communauté. Par conséquent, un choix de champ d'intervention s'est imposé. Même s'il est difficile de parler de spécialisation en orthophonie, les professionnels constituent des sous-groupes bien distincts selon leur champ d'intervention de prédilection (Gal & Nicollin, 2008). Afin de choisir le domaine d'intervention cible nous avons procédé à un premier tri dans les mémoires afin de dégager un champ d'intervention significatif.

#### **1.1 Base de données**

Avec le soutien précieux du Service Central de Documentation (SCD) de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et plus précisément de la Bibliothèque Universitaire Santé de Rockefeller nous avons pu mener notre enquête en nous appuyant sur les mémoires de recherche des étudiants en orthophonie de Lyon des années 2006 à 2016.

Grâce à leur contribution nous avons pu trier et analyser 461 mémoires sur ces onze années. Nous avons déploré 46 mémoires manquants, non répertoriés à la Bibliothèque Universitaire Santé de Rockefeller.

Par la suite nous nous sommes attachés à effectuer un nouveau tri quant aux domaines d'études et aux mots clés de chaque mémoire. Nous avons appliqué une triple classification qui était également celle proposée aux étudiants jusqu'en 2016 lors du remplissage des fiches de pré-projets de mémoires et qui s'appuie sur un rapport de 2008 de l'Observatoire National sur la Formation la Recherche et l'Innovation sur le handicap (Witko, 2014) : la démarche scientifique, les domaines de connaissances et de savoirs appliqués aux missions de l'orthophoniste et enfin les champs d'intervention (Cf. Annexe 1). Le classement s'est fait manuellement à la lecture des résumés. Ainsi nous avons pu extraire une répartition des domaines professionnels représentés dans les travaux de recherche de fin d'études à Lyon entre 2006 et 2016 (Cf. Figure 1).



**Figure 1 : Nombre de mémoires classés par champs d'intervention orthophonique dans le centre de formation de Lyon entre 2006 et 2016**

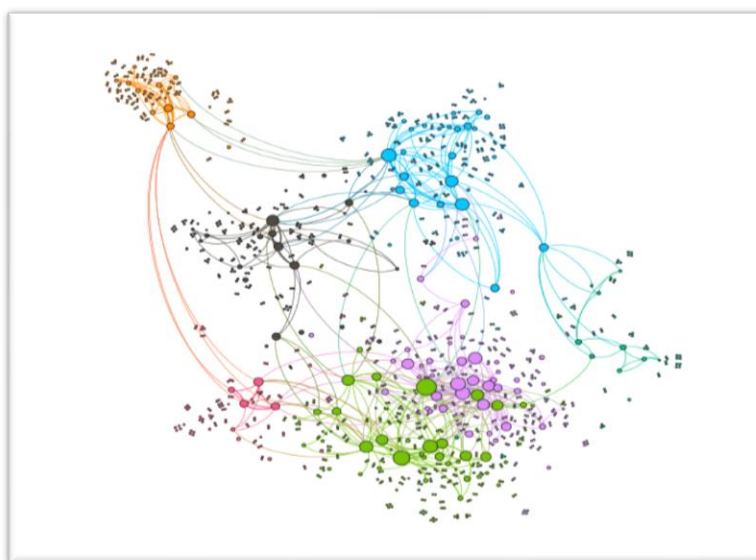
Nous nous sommes alors focalisés sur le champ de la neurologie, populations adulte et enfant confondues. En effet, à eux seuls, ces deux domaines représentent 33% (20% pour la neurologie adulte et 13% pour la neurologie enfant) des 461 mémoires archivés. Il nous est donc apparu pertinent d'étudier le réseau social des professionnels encadrants de ces mémoires de recherche en orthophonie dans le domaine de la neurologie.

Enfin, nous avons recoupé ces données avec les documents recensant tous les maîtres de mémoires, directeurs de jurys et jurys des soutenances fournis par la

direction du département d'orthophonie. Nous avons ainsi pu reconstituer les différentes équipes encadrantes de chaque mémoire.

## 1.2 Construction des réseaux sociaux

Afin de dégager un réseau social autour des mémoires des dix dernières années nous avons procédé à une analyse de la matrice des co-participations aux jurys de l'ensemble des mémoires. Cette analyse a été réalisée en langage Python avec les paquets networkx (Hagberg, Schult & Swart, 2008) pour calculer les métriques généralistes et python-louvain (Aynaoud, 2009 ; Blondel *et al.*, 2008) pour la détection des communautés. L'utilisation du logiciel libre Gephi® nous a permis de réaliser des visualisations de réseaux sociaux (Bastian *et al.*, 2017). Gephi® est un logiciel libre d'analyse et de visualisation de réseaux, il permet de cartographier des données. Nous avons ainsi pu obtenir une représentation visuelle des réseaux sociaux de l'intégralité des acteurs encadrants de mémoires : maîtres de mémoires, directeurs de jurys et membres de jurys confondus. Différents pôles se dégagent, confirmant ainsi nos attentes de réseaux spécifiques à chaque champ d'intervention : la sociologie en orange, la surdit  en rose, les troubles d'apprentissage en vert clair et violet (langage  crit, langage oral et logico-math matiques), le handicap en vert fonc , la voix et l'ORL en gris, et la neurologie en bleu qui nous int resse pour cette  tude (Cf. Annexe 2, 3).



**R seau 1 : R seau des professionnels encadrants des m moires de recherche du d partement d'orthophonie de Lyon entre 2006 et 2016**

Au total 111 professionnels ont particip    la validation de m moires r pertori s ayant le terme « neurologie » comme champ d'intervention : 17 directeurs de jurys diff rents,

40 jurys différents et 73 directeurs de mémoires différents ont été recensés ; sachant que nombre de ces acteurs ont endossé plusieurs fonctions au long de ces années. Nous avons effectué une première classification par leurs statuts professionnels et avons extrait la répartition suivante : 59,46% sont des orthophonistes, 24,32% des chercheurs et 16,22% des professionnels de santé non-orthophonistes. Ensuite nous avons également procédé à une seconde catégorisation par l'occurrence de leur implication dans l'encadrement de mémoires, sans différenciation de rôles (maître de mémoire, directeur de jury ou jury). Nous avons ainsi répertorié que 81,98% des professionnels ont encadré entre 1 et 4 mémoires, 9% ont encadré entre 5 et 10, et les 9% restants ont encadré plus de 10 mémoires.

## 2 Méthodologie

Pour mener notre enquête nous avons donc fait le choix de faire passer des entretiens semi-directifs afin de recueillir des informations qualitatives sur l'organisation de cette communauté épistémique.

### 2.1 Population

Une liste de 20 acteurs a été extraite dans un premier temps en veillant à conserver une certaine diversité : de statut (orthophoniste, autre professionnel clinicien ou chercheur) mais également selon l'occurrence du nombre de mémoires encadrés. Nous avons reçu 11 réponses positives. La population interrogée fut donc la suivante :

|                                                                                                                                  | Orthophoniste<br>(O) | Autre profession de santé<br>(A) | Chercheur<br>(C) | Total |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------------------|------------------|-------|
| <b>Niveau 1</b><br>d'encadrement : entre<br>1 et 4 mémoires                                                                      | 2                    |                                  | 2                | 4     |
| <b>Niveau 2</b><br>d'encadrement : entre<br>5 et 10 mémoires                                                                     | 2                    |                                  |                  | 2     |
| <b>Niveau 3</b><br>d'encadrement :<br>supérieur à 10<br>mémoires                                                                 | 4                    | 1                                |                  | 5     |
| Total                                                                                                                            | 8                    | 1                                | 2                |       |
| <i>Nb : Certains professionnels peuvent endosser une double casquette, par exemple être à la fois orthophoniste et chercheur</i> |                      |                                  |                  |       |

**Tableau 1 : Les professionnels rencontrés**

Cette population contient également une personne ayant encore un autre rôle crucial, celui de responsable de recherche du département d'orthophonie de Lyon : l'objectif

étant d'en apprendre davantage sur l'organisation relative aux mémoires de recherche, d'un point de vue pédagogique mais également d'un point de vue logistique.

Par un souci d'anonymisation les propos recueillis seront codés selon le statut professionnel de chaque acteur interrogé et selon son niveau de fréquence d'encadrement des mémoires. Par exemple, O1 désignera un orthophoniste ayant encadré entre 1 et 4 mémoires ou C2 désignera un chercheur ayant encadré entre 5 et 10 mémoires : nous ajouterons un D pour la personne membre de la direction avec le codage suivant O3D. Comme plusieurs individus peuvent appartenir à la même classe nous les numéroteurons, par exemple O1-1 et O1-2.

## **2.2 Procédure de passation**

Un entretien semi-dirigé a donc été administré à chaque membre de cette population, avec enregistrement dans la mesure du possible (Cf. Annexe 6). Les entretiens ont duré entre 30 minutes et 1 heure et demi selon la quantité d'échange, la réceptivité du professionnel interrogé mais également selon la disponibilité de chacun. Les entretiens se sont déroulés soit sur le lieu de travail du professionnel interrogé, soit à distance selon l'éloignement géographique. Les objectifs étaient de dégager la nature des processus d'intégration des différents acteurs dans les travaux de recherche, d'analyser les interactions entre les acteurs pilotes dans le champ de la neurologie et enfin, d'extraire des points de vue sur les relations entre recherche et construction de la formation en orthophonie à Lyon. Pour ce faire nous avons élaboré une grille d'entretien servant de trame afin d'obtenir les informations les plus exhaustives possible. Globalement, l'entretien s'articulait autour du plan suivant : (1) Parcours professionnel, (2) Lien avec l'orthophonie, (3) Contexte et historique de collaboration pour l'encadrement des mémoires, (4) Lien avec la neurologie spécifiquement, (5) Enquête sociométrique. Lors de l'élaboration de cette trame nous avons pu nous appuyer sur les travaux effectués pour le projet Kalliopé et notamment sur la grille d'entretien de Perdrix (2016). Aucun indiçage précis (ni représentation graphique, ni occurrence de liens...) sur le réseau social spécifique au domaine de la neurologie n'a été divulgué avant la fin de l'entretien, permettant ainsi de ne pas influencer l'interlocuteur. Lorsque l'entretien touchait à sa fin nous pouvions présenter l'illustration du réseau social et observer si cela provoquait des réactions particulières de manière plus libre.



### **III Résultats**

Préalablement, il est important de signifier que les réponses apportées par les 11 professionnels interrogés délivrent des points de vue homogènes et cohérents.

#### **1 Les profils professionnels et l'orthophonie**

La grande majorité des personnes interrogées sont orthophonistes (7 sur 11) et la totalité d'entre elles sont diplômées du centre de formation de Lyon, un petit nombre d'entre elles sont d'ailleurs issues de la même promotion. Dans cette cohorte de 7 orthophonistes, 6 ont exercé ou exercent encore en milieu hospitalier et notamment en service neurologique. Cette importante proportion peut paraître surprenante compte tenu de la faible proportion des orthophonistes exerçant en milieu hospitalier (7.36% d'après la Fédération Nationale des Orthophonistes). L'exercice en milieu hospitalier est selon ces dernières l'opportunité d'un travail collaboratif interdisciplinaire qu'elles ne pensent pas retrouver en exercice libéral et qu'elles regretteraient profondément. Ces expériences professionnelles ont également été l'occasion de faire des rencontres décisives pour leur parcours individuel d'orthophoniste mais également pour l'orthophonie et la place de la profession à l'hôpital. Beaucoup se sont confiées sur l'importance que peut accorder un chef de service à ses auxiliaires médicaux et sur les conséquences valorisantes bénéfiques que cela peut avoir sur l'équipe. D'autre part, parmi ces 8 orthophonistes, il est également apparu que 6 d'entre elles ont été responsables ou sont encore responsables d'enseignements aux étudiants pour le département d'orthophonie de Lyon, dont 2 ont même accédé à des postes de direction. De plus, toujours dans cette même population d'orthophonistes, 3 ont une double fonction, soit avec un statut de chercheur, soit avec une autre profession de neuropsychologue.

En ce qui concerne les autres professionnels de santé interrogés, seul un médecin a pu être interrogé (A3). Très investi dans la vie universitaire, il est également en fonction dans les hospices civils de Lyon notamment en service de médecine physique et de réadaptation neurologique (MPR). Son parcours professionnel imposant a tout de suite attiré l'attention quant à son rôle dans l'encadrement des mémoires mais également vis-à-vis du centre de formation de Lyon. En effet, au vu de ses multiples missions il aurait pu paraître surprenant de constater un tel investissement : plus de 25 encadrements de mémoires depuis 2006. Il était alors pertinent de l'interroger sur sa proximité avec l'orthophonie mais aussi avec le centre de formation de Lyon. Son

intérêt s'explique par son travail étroit avec les auxiliaires médicaux de son service, peu importe la profession. Il porte un soin tout particulier à l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation de l'Université Lyon 1 et l'explique comme suit : « *Vous [orthophonistes] êtes les experts dans vos domaines, le langage et la communication, nous médecins ce n'est pas notre domaine* ». Ensuite, en ce qui concerne les mémoires de fin d'études il explique être impressionné par la qualité des mémoires en orthophonie, la raison de son investissement ; et lorsqu'on évoque la question de recherche de légitimité il balaye le préjugé selon lequel il y aurait une hiérarchie entre médecins et auxiliaires médicaux.

Enfin, la dernière part des personnes interrogées est celle des chercheurs en neurosciences cognitives qui ne sont pas en lien direct avec l'orthophonie clinique. Ils n'ont jamais dispensé d'enseignement directement dans le département d'orthophonie. Cependant, l'un d'eux a toujours été historiquement proche du centre de formation de Lyon, notamment par l'accueil de nombreux étudiants en orthophonie dans son laboratoire de recherche. Il est difficile d'exprimer clairement les raisons de leur investissement cependant l'un d'eux affirme : « *Au centre de formation de Lyon vous avez d'excellentes compétences en recherche, de la rigueur et de la méthodologie. C'est sûrement pour ça que mes principales collaborations se font avec vous* » (C1-1).

## **2 La recherche scientifique et les mémoires de recherche**

Avant de restituer les propos recueillis à propos de l'encadrement des mémoires de fin d'études, nous avons interrogé les individus sur leur vision de la recherche scientifique en général.

En ce qui concerne la population orthophoniste interrogée, il en ressort que la recherche est un élément incontournable : d'une part par l'aspect ritualisé de la soutenance de mémoire et d'autre part, par la nécessité de poursuivre la recherche ensuite. Si chacune d'entre elles déplore le peu de temps qu'un orthophoniste simplement clinicien peut y consacrer elles démontrent tout de même une envie forte de poursuivre des démarches scientifiques en vue « *d'objectivation des savoirs et des pratiques* » principalement. L'une d'entre elles dénonce un immobilisme des orthophonistes quant à leur investissement scientifique : « *Nous sommes des cliniciennes pures et dures, il faut absolument un va et vient entre les cliniciens et les chercheurs sinon on va se faire manger par les autres professions adjacentes type*

*neuropsychologue* » (O3-1). De manière plus générale le discours commun est que « *la recherche est au service de la clinique* » (O2-1) et non l'inverse. Nombreux ont été les cliniciens interrogés à insister sur cette notion d'interdépendance dans ce sens-là.

Du point de vue des chercheurs cette dernière notion est certes exprimée mais dans une moindre mesure. La logique est plutôt inverse –mais pas pour autant contradictoire- : la clinique est également au service de la recherche. Cette relation s'exprime de plusieurs manières. D'un point de vue très pragmatique, la clinique, et notamment les cliniciens fournissent de la matière à la recherche scientifique en termes de population d'études mais également en termes d'interrogations. La clinique permet de soulever des questions et permet d'impulser ainsi des dynamiques de recherche scientifique.

Les raisons et les motivations pour l'encadrement des mémoires des professionnels interrogées sont multiples mais convergent dans un même sens : la richesse des travaux pour leurs pratiques professionnels mais également pour les étudiants. Cependant, selon le statut de clinicien ou de chercheur la vision des travaux de recherche diffère tout comme dans la perception de la recherche scientifique évoquée plus haut.

Pour la majorité des orthophonistes l'encadrement des mémoires en tant que jury notamment « *permet de suivre l'évolution du métier et comment sont formés nos futurs collègues* » (OA3). Les travaux de recherche menés par les étudiants sont alors un moyen d'avoir accès à de la recherche scientifique récente purement orthophonique. Certaines orthophonistes ont exprimé un intérêt important pour les mémoires qu'elles jugent d'une grande qualité. Elles ont également déclaré profiter de ces expériences pour enrichir leur questionnement clinique ainsi que leur pratique. En ce qui concerne l'encadrement en tant que maîtres de mémoires, c'est l'attachement à la notion de transmission des savoirs qui prime et le souhait d'être le dernier accompagnant d'un futur professionnel vers son exercice : « *J'apprécie rendre l'étudiant expert sur un point précis, c'est beau cette transmission* » (O3-2).

Les chercheurs ont quant à eux davantage exprimé le souhait d'aboutir à des résultats de recherche probants dans la collaboration avec les étudiants mais également celui de transmettre le goût pour la culture scientifique ainsi que sa méthodologie : « *le plus*

*grand apprentissage c'est comment poser une question, donc ce n'est pas tant la nature de la pierre qui compte mais comment la façonner » (C1-1).*

### **3 Constitution des équipes d'encadrement**

Si les étudiants apportent une réelle plus-value par le biais de leurs travaux de recherche qu'en est-il des professionnels : quels bénéfices retirent-ils de ces collaborations ? Quelle est la profondeur de cette collaboration ? D'après les réponses apportées par ces derniers il semblerait que les liens soient davantage conventionnels que réellement collaboratifs. Bien que les acteurs interrogés aient souvent été mis en équipes de jurys avec les mêmes personnes, ils ne relèvent pas de véritable travail de partage. Pour les membres de jurys et directeurs de jurys, la majorité relate que la lecture des mémoires se faisait individuellement, que la mise en commun n'était pas systématique, souvent faute de disponibilité il est vrai.

#### **3.1 La constitution des jurys**

En ce qui concerne le statut de directeur de jury, celui-ci est toujours attribué à un professionnel ayant enseigné au département d'orthophonie. En effet, selon OC3D diriger une soutenance en vue de délivrer une autorisation d'exercice nécessite une connaissance solide des exigences universitaires. Pour les autres membres du jury il s'agit de tendre vers une représentativité maximale par les activités professionnelles de chacun, idéalement un clinicien et un chercheur. Le clinicien est choisi pour sa connaissance approfondie du sujet d'étude et le chercheur plutôt pour son apport méthodologique. Ainsi une orthophoniste interrogée relate une expérience jury au sein d'une équipe qu'elle qualifiait de « *consensuelle* » composée d'un médecin qui amenait un éclairage global, d'un chercheur très axé sur la neuropsychologie et d'elle-même pour un apport purement orthophonique. Cet exemple illustre parfaitement l'objectif de la direction quant à la constitution des jurys : « *à partir des thématiques qui sont établies il faut trouver des personnes expertes et faire en sorte que l'expertise ne soit pas unique* » (OC3D).

#### **3.2 Le co-encadrement de mémoires**

Pour les co-directeurs de mémoires, il est intéressant de se pencher sur les différents modes de constitution des binômes ou des trinômes. Il n'y a aucune exigence officielle en ce qui concerne la direction des mémoires, aucune imposition d'avoir un

orthophoniste et/ou un chercheur. De même, l'étudiant peut choisir s'il souhaite avoir un encadrement simple ou un co-encadrement. Le premier cas de figure concerne les étudiants qui ont eux-mêmes composé cette équipe d'encadrement en vue de maximiser leurs chances d'avoir pour personnes ressources des professionnels compétents généralement complémentaires dans l'approche de leur étude. Le deuxième cas de figure est celui où les étudiants ont choisi un sujet et un professionnel, or dans l'optique d'un co-encadrement ces derniers se référeront au carnet d'adresses de ce professionnel choisi pour compléter. La tâche du choix de co-encadrement est alors confiée au professionnel et fait appel à son propre réseau et répond à ses propres exigences de travail. Le troisième cas de figure n'est pas antinomique au deuxième, la présentation est identique : l'étudiant s'adresse à un seul professionnel et compte sur ce dernier pour compléter l'équipe. Cependant, dans ce cas-là le professionnel fait appel aux mêmes personnes collaboratrices de manière récurrente. Certaines personnes interrogées ont approfondi cette dernière configuration et l'ont justifiée par un besoin de confort, par des perspectives de travail communes et par des affinités qui passent de la sphère professionnelle à la sphère personnelle.

## **4 Le réseau**

En outre, ce réseau social constitue un véritable maillage. Dans des proportions variées, toutes les personnes interrogées ont déclaré connaître au moins 5 autres acteurs constituant de ce réseau. Plusieurs degrés de connaissance peuvent être délimités : une connaissance simple, de vue, de nom, de réputation ou une rencontre rapide ; une fréquentation qui se limite au champ professionnel dans le cadre des mémoires en orthophonie ; une relation basée sur des collaborations professionnelles antérieures ou présentes en plus d'appartenir à ce réseau ; enfin, une relation qui naît d'une collaboration professionnelle mais qui s'étend progressivement jusqu'à la sphère privée.

### **4.1 Enjeu de « sociabilité »**

Nombreux sont les professionnels interrogés à décrire des liens forts, c'est-à-dire des collaborations récurrentes sur le plan professionnel. Que ce soit entre orthophonistes ou entre médecin et orthophonistes, les professionnels interrogés s'adressent fréquemment des patients (soit de l'hôpital en cabinet libéral, ou entre les différents

services hospitaliers), car ils ont en tête les compétences et l'expertise des autres. Les liens sont réciproques et chacun peut compter sur la confiance des autres. En plus de ces relations professionnelles, certaines orthophonistes ont exprimé des relations qu'elles qualifient d'« *amicales* ». La majorité d'entre elles se connaissent depuis plus de 15 ans et ont pu se croiser tout au long de leurs carrières lors de formations, de rencontres universitaires, de congrès et même dans le cadre d'échanges professionnels autour de cas cliniques communs. Aucune ne cite spontanément les événements liés aux mémoires et soutenances comme contexte de leurs échanges. Enfin, il a été constaté que plusieurs orthophonistes ont fait partie des mêmes promotions, mais également que A3 et O3-3 appartenaient à la même promotion du diplôme universitaire de neuropsychologie.

#### **4.2 Centralité du réseau**

Au cœur de ce réseau, les avis sont unanimes, une personne particulière tient un rôle clef : le nœud du réseau. Omniprésente au cours des années, investie à tous les niveaux : en milieu hospitalier, en cabinet libéral, à l'université pour l'enseignement ou pour diverses responsabilités au sein de l'équipe de direction, encadrante de plus de 40 mémoires, cette personne est citée par tous les professionnels interrogés. Mais ce qui justifie clairement cette distinction c'est son capital social. Une de ses anciennes collègues raconte : « *c'est une question de personnalité, elle est dans l'échange permanent, la mise en lien, le partage ; donc forcément elle centralise et répartit les énergies autour d'elle partout où elle est* ». Ainsi, en plus d'attirer de nouveaux professionnels encadrants pour les mémoires d'orthophonie qui alimentent le réseau social étudié, elle génère un nouveau réseau social professionnel officialisé par la suite sous le nom de Groupement des Orthophonistes en Neurologie et Gériatrie dit GONG (Peillon & Ferrero, 2016).

#### **4.3 Méta-analyse des professionnels**

Enfin, une dernière interrogation demeurerait sur ce réseau : quel regard portent les professionnels interrogés sur ce réseau autour des mémoires dont ils font partie ? La majeure partie d'entre eux sont conscients de l'existence de ce réseau mais beaucoup ont sous-estimé son étendue. Ainsi quand la représentation visuelle du réseau (Cf. Annexe 2) leur était présentée, leur première impression était tout d'abord une surprise de constater un maillage si dense. Une fois leur intérêt éveillé ils se sont

immédiatement cherchés ainsi que leurs connaissances. Par la suite, certains se sont montrés très étonnés de se trouver si central, notamment pour les acteurs interrogés de niveau 3 (encadrement supérieur à 10 mémoires).

En outre, il apparaît que tous les professionnels interrogés ne retirent pas d'utilité professionnelle en termes de réseau de collaboration, ce réseau n'est absolument pas indispensable comme tel à leurs yeux, il sera impossible d'affirmer que ces professionnels se réfèrent à ce réseau lorsqu'ils sont dans un autre contexte que l'encadrement des mémoires.

## **5 La neurologie en orthophonie**

L'orientation professionnelle vers la branche neurologique de ces individus n'est initialement pas toujours délibérée, certains s'y sont dirigés de manière fortuite tandis que d'autres se disent passionnés et attirés par ce domaine depuis bien plus longtemps. Sur 7 orthophonistes interrogées, 2 ont une double compétence avec un diplôme universitaire de neuropsychologie et ont davantage axé leur pratique professionnelle sur cette seconde compétence. L'une d'elle poursuit même actuellement son parcours dans la recherche en menant un doctorat.

La proportion des mémoires de recherche dans le domaine de la neurologie est significative, pour rappel 33%. Selon les propos recueillis cet attrait pourrait s'expliquer par l'image que la neurologie renvoie, par sa représentation de science dure avec des explications plus fiables et plus ancrées que des domaines tels que les troubles des apprentissages. Une orthophoniste fait justement remarquer que la neurologie pourrait facilement être perçue comme le domaine « le plus médical », cette réflexion pourrait ainsi être largement rapprochée de cette logique de recherche de légitimité. Tout comme l'exprimait Suzanne Borel-Maisonny, il s'agit de faire sa place auprès des autres professionnels, médecins compris. Cette même orthophoniste interrogée poursuit : *« il est urgent que les orthophonistes se livrent à la recherche scientifique, spécifiquement en neurologie, sinon les autres professionnels, comme les neuropsychologues, le feront à notre place et nous y perdrons gros »* (O3-1).

## IV Discussion

Suite à l'analyse des résultats, nous évaluerons dans un premier temps la validité des hypothèses posées initialement. Par la suite, les résultats seront confrontés aux éléments théoriques développés dans la première partie de l'étude évoquant les perspectives et limites qu'ils sous-tendent.

### 1 Validation des hypothèses

Hypothèse 1 : La recherche scientifique en orthophonie est un levier incontournable dans la structuration et le développement de la profession du point de vue des professionnels encadrants des mémoires.

Les professionnels interrogés s'accordent à dire que la part de la recherche en orthophonie est insuffisante mais n'en est pas pour le moins importante. Une partie d'entre eux a clairement conscience que la clef de la légitimité est la recherche scientifique. Même si certaines orthophonistes interrogées se sont pleinement saisies des opportunités qui leur étaient proposées dans la recherche scientifique, les orthophonistes déplorent le manque de temps et de moyens qui y sont consacrés. La plupart demeurent fondamentalement persuadées que cette recherche, souvent délaissée, est en voie d'institution grâce aux évolutions universitaires et que ce sont précisément ces bouleversements qui par la recherche offriront à l'orthophonie toute sa légitimité dans le paysage de la santé.

Hypothèse 2 : le réseau social des professionnels encadrants des travaux de fin d'étude joue un rôle moteur dans la dynamique de construction de l'orthophonie à Lyon.

L'étude s'est focalisée autour du champ de compétence de la neurologie pour des raisons de représentativité du champ de compétence dans les mémoires des étudiants de Lyon entre 2006 et 2016. Le réseau social des professionnels encadrants des mémoires de recherche constitue bien une communauté épistémique, en termes de regroupement de connaissances et d'expertise. Cependant, ce n'est pas ce contexte d'encadrement des mémoires qui insuffle la construction identitaire mais bien d'autres réseaux tels que le regroupement autour du milieu hospitalier ou bien celui autour du paysage de l'enseignement.



Suite à l'évaluation des hypothèses, il s'agira de mettre en lien les résultats et les données de la littérature en exposant parallèlement les limites et les perspectives de l'étude.

## **2 Analyse et perspectives**

### **2.1 La nature du réseau**

Visuellement le regroupement des acteurs encadrants des mémoires de recherche semble bien être un réseau : les liens entre les sommets sont multiples, les arrêtes présentent des forces variables liés (Mercklé, 2011; Wasserman & Faust, 1994). Cependant, lorsque ces professionnels sont interrogés très peu expriment l'idée d'un travail réellement collaboratif.

#### ***2.1.1 Le milieu hospitalier : rôle de catalyseur***

Durant les entretiens menés il est apparu de manière flagrante qu'une majorité des acteurs forts du réseau d'encadrement des mémoires dans le domaine de la neurologie est passée par le milieu hospitalier. Les lieux d'exercice peuvent être divers (Hospices Civils de Lyon, autres structures type clinique, ou bien Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne) mais sur la classe des encadrants récurrents (plus de 10 mémoires encadrés) 4 sont passés en services spécifiques en structure hospitalière, dont 2 dans un service particulier : le service de neurologie de l'hôpital Pierre Wertheimer à Lyon.

Il apparaît alors que l'hôpital joue un rôle primordial dans la construction de réseaux sociaux professionnels dans le domaine de la neurologie en orthophonie. L'hôpital et la dynamique qu'il insuffle tiennent alors le statut de catalyseur pour le développement de ce domaine chez ces professionnels. Comme l'évoquait déjà Suzanne Borel-Maisonny en relatant les débuts de l'orthophonie, l'hôpital joue un rôle primordial dans la légitimation de la profession (Barrusse & Vilboux, 2016). Le milieu hospitalier constitue un territoire qu'il faut partager et où chaque professionnel doit trouver sa place et prouver sa légitimité (Aiach & Fassin, 1994). Autrement dit, la recherche de reconnaissance interprofessionnelle est synonyme de valorisation du statut des orthophonistes à travers les yeux des autres professions de santé, et plus particulièrement les médecins.

Cependant, au vu de la part d'orthophonistes exerçant en salariat (hôpital et institution confondus), 18,72% en cumulé en 2016, ces derniers sont logiquement amenés à

travailler en équipe avec les autres professionnels de santé. Ainsi, les orthophonistes étant très souvent seuls représentants de la profession au sein d'un service, un sentiment de solitude peut naître et soulever la question de l'échange avec un confrère. C'est ainsi que de véritables réseaux officiels voient le jour. En région lyonnaise initialement s'est créé en 1999 le Groupement des Orthophonistes en Neurologie et Gériatrie (GONG) qui a pour objectifs partage, échange et transmission entre les différents orthophonistes des structures hospitalières ou institutionnelles exclusivement (Peillon & Ferrero, 2016). Progressivement, ce réseau s'est étendu au-delà de Lyon jusqu'à couvrir toute la région Rhône-Alpes. Il représente pour les orthophonistes de ce service un véritable lieu d'échanges et de partage autour de la sphère professionnelle et représente : une source « sociabilité » (Forsé, 1991). Il crée également un sentiment d'unité, de solidarité intra-professionnelle et est souvent à l'origine de nombreuses « amitiés professionnelles » (Eloire, 2014).

### ***2.1.2 L'université : la transmission des savoirs***

Si l'hôpital joue un rôle prépondérant dans la création de ce réseau l'université ne peut être négligée, notamment sur le versant de l'enseignement. En effet, 8 individus sur 11 composants ce réseau ont été ou sont encore responsables d'unités d'enseignements et/ou enseignants pour le département d'orthophonie. Les principaux domaines d'enseignements couverts sont : les neurosciences, l'aphasiologie, les pathologies neurodégénératives, les syndromes démentiels, les troubles cognitivo-linguistiques acquis et les dysarthries neurologiques. Il a également été explicité que plusieurs enseignants aient été en quelque sorte recrutés par leurs prédécesseurs. Ce système officieux s'apparente à de la cooptation et a contribué à la transmission de postes d'enseignants et de responsables d'UE. D'après O2, ce transfert de responsabilités est justifié par un modèle de formation spécifique au département d'orthophonie de Lyon. En effet, les futurs professionnels reçoivent un savoir tout à fait comparable et ont par conséquent le même modèle d'enseignement, il y aurait ainsi une identité commune pour les formés de Lyon. Encore une fois cette uniformité dans les profils professionnels représente un argument en faveur d'une construction identitaire singulière à Lyon (Eloire, 2014). Il serait intéressant de vérifier l'existence ou non de ce phénomène de reproduction dans les autres centres de formation en France.

### **2.1.3 Remise en question du réseau social**

En effet il s'agit plutôt d'acteurs juxtaposés et réunis pour l'occasion mais la communauté épistémique qu'ils forment se réduit à une présence ponctuelle annuelle. D'autant plus que d'après les propos recueillis la préparation des jurys de lecture et des soutenances de mémoires ne se fait pas systématiquement en groupe, souvent faute de temps.

De ce fait, il est impossible de dire que c'est le réseau social d'encadrants des mémoires de recherche du centre de formation qui est à l'origine d'une dynamique singulière à Lyon dans le domaine de la neurologie. Cependant, il s'avère que le mécanisme est en fait le reflet inverse de cette hypothèse de départ : le réseau social d'encadrement des mémoires de recherche dans le domaine de la neurologie se constitue grâce aux autres réseaux sociaux pré-existants et forts tels que l'hôpital ou l'université. En d'autres termes le lien de causalité est bouleversé par rapport aux attentes initiales mais n'en est pas moins intéressant. Il serait tout à fait pertinent et passionnant de poursuivre cette recherche sociologique et notamment sociométrique en vue d'en apprendre davantage sur les mécanismes de ce réseau sans doute bien plus complexes qu'il n'y paraît.

### **2.1.4 L'avenir du réseau**

S'il a été constaté que le réseau des encadrants est solide, de par les compétences de chacun dont il regorge ou de par la diversité des parcours professionnels qui amènent des expertises variées aux étudiants, il est nécessaire de se pencher sur le devenir de cette communauté épistémique. En effet nombreux sont les professionnels ayant déjà plus de 30 voire 40 ans de carrière derrière eux. Certains ont progressivement cessé de participer aux travaux de recherche du département d'orthophonie et il est naturel que cette population se renouvelle. Actuellement, ce réseau est à une étape charnière dans sa succession de professionnels volontaires. Beaucoup de professionnels arrivent sur leur fin de carrière, et notamment des acteurs forts et piliers de cette activité. Conscients de la situation ils s'interrogent sur l'avenir : *« Il est nécessaire de retrouver des gens compétents, à la hauteur des travaux des étudiants en orthophonie qui méritent le meilleur encadrement »* (A3), *« la recherche de nouveaux professionnels sera un vrai challenge pour que tous les étudiants aient droit à cette qualité propre à Lyon »* (OC3D). Il serait intéressant de pousser l'étude de

manière davantage démographique mais il est actuellement primordial de s'interroger sur la manière dont va se régénérer ce réseau.

## **2.2 La quête de légitimité**

### ***2.2.1 La nécessité de la recherche scientifique***

Au vu des lectures préalables aux travaux d'investigation il est apparu évident qu'une partie de la réflexion devait être axée sur la place de la recherche en orthophonie. La totalité des professionnels interrogés sont unanimes et favorables à une évolution croissante de la part de recherche en orthophonie. La nécessité d'une diversification entre clinique et recherche permettrait à la profession d'asseoir sa présence aux côtés d'autres professions, comme la neuropsychologie par exemple. Cette recherche perpétuelle illustre tout à fait les « luttes juridictionnelles » explicitées par Abbott (1988 ; 2001 ; 2016).

### ***2.2.2 La neurologie : voie de « réenchantement professionnel »***

Les différentes relations entretenues avec la neurologie exprimées par les orthophonistes sont révélatrices quant au rôle que ce champ d'expertise tient pour leur profession. Parmi les orthophonistes, deux d'entre elles ont choisi de compléter leurs compétences par un diplôme en neuropsychologie et désormais c'est plutôt le statut de neuropsychologue qui prime sur celui d'orthophoniste. Ces nouvelles acquisitions de connaissances font référence au « réenchantement professionnel » introduit par Bouchayer qui peut survenir au cours d'une carrière (Bloy, 2008). Ce terme désigne des processus tels que des formations supplémentaires ou des recours à des nouvelles pratiques médicales originales afin de trouver de nouvelles dynamiques de travail (Aiach & Fassin, 1994). Cette étude s'est focalisée sur le champ de compétence neurologique, or il serait tout à fait judicieux d'observer quels sont les ressentis des professionnels à l'égard des autres domaines. L'orthophonie ayant un champ d'action large qui n'a cessé de croître entre 1983 et aujourd'hui, il sera captivant d'observer les prochaines modifications de l'exercice professionnel (Le Feuvre, 2016).

## **2.3 La spécificité lyonnaise**

### ***2.3.1 Dans le champ de compétence de la neurologie***

A l'heure de la « masureurisation » et donc de l'uniformisation de la formation, il est logique de s'interroger sur cette question d'une spécificité lyonnaise. Aucun écrit n'a

pu constituer une aide sur ce versant de l'étude qui relevait au départ de l'intuition suivante : le centre de formation de Lyon présenterait une coloration marquée du domaine de la neurologie. Si historiquement Lyon est un des trois premiers centres de formation à ouvrir en 1955 sous la houlette du professeur Husson (Kremer, Lederlé, Maeder, & Ferrand, 2016), à la rentrée 2018 la discipline totalisera 19 centres de formation en France. Ces ouvertures successives dans le temps étalées sur plus de 60 ans pourraient tout à fait justifier des ancrages très hétérogènes selon les centres de formation. En effet un ancrage de longue date comme cela peut être le cas à Lyon, Paris ou Bordeaux aura des conséquences différentes sur la dynamique d'un département d'enseignement. Par ailleurs, O3D affirme que les responsables du centre de formation de Lyon avaient depuis plusieurs années anticipé le passage au Grade Master et par conséquent avaient fait leur maximum pour proposer une formation se rapprochant de la maquette de formation du Bulletin Officiel du 5 septembre 2013. Ainsi, si cela ne justifie pas une spécificité proprement lyonnaise en neurologie, ces décalages temporels peuvent tout à fait expliquer les disparités dans les fonctionnements généraux des différents centres de formation en France.

### ***2.3.2 Une identité propre au centre de formation***

Les professionnels interrogés vont dans le sens d'une spécificité lyonnaise qu'ils qualifient « *d'excellence* » mais également dans le domaine de la neurologie (A3). Cependant aucun ne parvient à déterminer de manière claire les raisons de cette démarcation. Certains parlent de raisons historiques, notamment avec les différents directeurs du département d'orthophonie mais également de son unité de formation et de recherche, l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation (ISTR). Il est également primordial de relever cette spécificité : « L'institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation (ISTR) est une structure unique sur le plan national. Elle tient son originalité du fait qu'elle rassemble en son sein un potentiel pédagogique et un potentiel de recherche très important et accru par le nombre des filières représentées. Ainsi, elle favorise les échanges scientifiques et permet une meilleure préparation à la vie professionnelle des étudiants en formation » (« L'institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation - Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation (ISTR) - Université Lyon 1 », s. d.). Il est alors difficile de réellement élucider la question de la singularité lyonnaise, mis à part cette structure universitaire unique. Il serait tout à fait pertinent de mener une enquête avec une démarche

historique sur le centre de formation de Lyon, mais également sur les comparaisons entre les différentes villes accueillant des centres de formation en orthophonie.

### **3 Limites et apports de notre recherche**

#### **3.1 Limites**

Tout d'abord, il est important de garder en tête que cette étude par les réseaux sociaux est la première réalisée dans le cadre de l'orthophonie, mais comme cela a pu être évoqué précédemment il serait nécessaire de transposer l'étude à d'autres champs d'expertises à l'intérieur même du centre de formation de Lyon mais également à d'autres villes. Notre étude nous offre une première ébauche du paysage orthophonique à travers le prisme de la neurologie à Lyon mais elle ne peut se déclarer complète sans comparaison.

Ensuite, les conclusions obtenues doivent être nuancées. La cohorte de professionnels interrogés est mince et nécessiterait un travail plus approfondi en interrogeant tous les types d'acteurs (statut professionnel, niveau d'encadrement, ancienneté d'encadrement). Seuls 11 professionnels ont pu être interrogés, faute de temps et de disponibilité, un plus grand nombre aurait été grandement souhaité ainsi qu'une plus grande diversité de population.

Enfin, cette enquête basée sur des données retenues entre 2006 et 2016 sera à nuancer, le nouveau format d'étude Grade Master n'étant pas encore d'actualité à cette époque.

#### **3.2 Apports**

Ce travail que l'on pourrait qualifier de méta-analyse fut passionnant sur un plan personnel, par la richesse des échanges, par l'aspect historique de la profession qui gagnerait à être approfondi chez tout futur professionnel et par l'apport novateur de la sociologie des réseaux sociaux.

Notre enquête se veut également aidante pour les futurs travaux de recherche des étudiants notamment pour la connaissance de l'organisation des mémoires de recherche de dernière année. Plus globalement, elle s'inscrit dans une réelle volonté de participer à l'essor de la recherche en orthophonie.

## V Conclusion

L'objectif de notre enquête sociologique consistait à dresser un paysage de la recherche dans le cadre des mémoires de fin d'études dans le département d'orthophonie de Lyon. Par le recueil d'expériences des professionnels interrogés une première ébauche de ce paysage a pu se dessiner dans le domaine de la neurologie plus précisément. Les entretiens menés furent riches et des plus constructifs. Les résultats de l'étude vont bien dans l'idée que la recherche scientifique est un élément incontournable de l'orthophonie et notamment dans sa construction identitaire et dans sa recherche de légitimité vis-à-vis des autres professions adjacentes notamment. Cependant, la seconde hypothèse est invalidée, ce n'est pas le réseau social des professionnels encadrants des mémoires qui joue un rôle singulier dans la dynamique de construction du domaine de la neurologie à Lyon en orthophonie. En revanche, il est possible d'affirmer que ce sont les réseaux sociaux du milieu hospitalier et de l'enseignement universitaire qui créent cette dynamique dans le champ de compétences neurologique à Lyon.

Cette étude à la fois rétrospective et prospective offre de multiples pistes de réflexion à poursuivre. En effet, à l'aube de l'entrée dans le monde professionnel de la première promotion d'orthophonistes reconnus au grade master, l'histoire de l'orthophonie continue de s'écrire et la profession poursuit son développement :

« Ces nouveaux horizons universitaires bousculeront vraisemblablement les cadres légaux et réglementaires de la discipline, initieront de nouveaux rapports universitaires dans le cercle de la recherche et, par là même, conduiront à une reconnaissance plus importante et mieux institutionnalisée de l'orthophonie parmi les sciences cliniques enseignées à l'université » (Kremer et al., 2016).

## Références

- Abbott, A. (1988). *The System of Professions*. Chicago, Etats-Unis: University of Chicago press.
- Abbott, A. (2001). *Chaos of Disciplines*. Chicago, Etats-Unis: University of Chicago press. Consulté à l'adresse <http://press.uchicago.edu/ucp/books/book/chicago/C/bo3641851.html>
- Abbott, A. (2016). Écologies liées : à propos du système des professions. In P.-M. Menger (Éd.), *Les professions et leurs sociologies: Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Adler, E., & Haas, P. M. (1992). Conclusion: epistemic communities, world order, and the creation of a reflective research program. *International Organization*, 46(1), 367-390. <https://doi.org/10.1017/S0020818300001533>
- Aiach, P., & Fassin, D. (1994). *Les métiers de la santé - Enjeux de pouvoir et quête de légitimité*. Paris: Economica.
- Alaria, L., & Astier, J.-L. (2014). De la pratique orthophonique à la naissance d'une discipline de recherche. Enjeux et conflits en recherche clinique. *Rééducation orthophonique*, (257), 243-254.
- Avenant n°16 à la convention nationale organisant les rapports entre les orthophonistes et l'assurance maladie signée le 31 octobre 1996 (2017). Consulté à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035880652>
- Aynaud, T. (2009). Community detection for NetworkX's documentation — Community detection for NetworkX 2 documentation. Consulté 26 avril 2018, à l'adresse <https://python-louvain.readthedocs.io/en/latest/>
- Azam, M., & Federico, A. de. (2016). Sociologie de l'art et analyse des réseaux sociaux. *Sociologie de l'Art, OPuS* 25 & 26(1), 13-36. <https://doi.org/10.3917/soart.025.0013>
- Barnes, J. A., & Grange, J. (2013). Social Classes and Networks on a Norwegian Island. *Réseaux*, No 182(6), 209-237.
- Barrusse, V., & Vilboux, R. (2016). L'émergence de l'orthophonie : à la croisée des chemins (1930-1940). In L. Tain, *Le métier d'orthophoniste. Langage, genre et profession* (2e éd., p. 23-33). Rennes: Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.



- Bastian, M., Ramos Ibanez, E., Jacomy, M., Klaskovsky, T., Aneiros, E., Bardiovsky, V., ... Xue, Y. (2017). Gephi (Version 0.9.2 bêta) [Java]. The Gephi Consortium.
- Bidart, C. (2008). Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte. *Revue française de sociologie*, 49(3), 559. <https://doi.org/10.3917/rfs.493.0559>
- Bidart, C., Degenne, A., & Grossetti, M. (2011). *La vie en réseau : dynamiques des relations sociales*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Blondel, V. D., Guillaume, J.-L., Lambiotte, R., & Lefebvre, E. (2008). Fast unfolding of communities in large networks. *Journal of Statistical Mechanics: Theory and Experiment*, 2008(10), P10008. <https://doi.org/10.1088/1742-5468/2008/10/P10008>
- Bloy, G. (2008). L'incertitude en médecine générale : sources, formes et accommodements possibles. *Sciences Sociales et Santé*, 26(1), 67-91. <https://doi.org/10.3406/sosan.2008.1881>
- Bonacich, P. (1987). Power and Centrality: A Family of Measures. *American Journal of Sociology*, 92(5), 1170-1182.
- Brin, F., Kremer, J.-M., Courrier, C., Lederlé, E., & Masy, V. (2011). *Dictionnaire d'orthophonie* (3e éd.). Isbergues, France: Ortho Edition.
- Bulletin Officiel n°32 du 5 septembre 2013 (2013). Consulté à l'adresse [http://unice.fr/faculte-de-medecine/contenus-riches/documents-telechargeables/doc-orthophonie/referentiel-formation-orthophoniste\\_267389.pdf](http://unice.fr/faculte-de-medecine/contenus-riches/documents-telechargeables/doc-orthophonie/referentiel-formation-orthophoniste_267389.pdf)
- Burt, R. S. (2000). The Network Structure Of Social Capital. *Research in Organizational Behavior*, 22, 345-423. [https://doi.org/10.1016/S0191-3085\(00\)22009-1](https://doi.org/10.1016/S0191-3085(00)22009-1)
- Burt, R. S. (2007). *Brokerage and Closure: An Introduction to Social Capital*. Oxford, Royaume-Uni: Oxford University Press.
- Champy, F. (2012). *La sociologie des professions*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Chavalarias, D., & Cointet, J.-P. (2013). Phylomemetic Patterns in Science Evolution : The Rise and Fall of Scientific Fields. *Public Library of Science*, 8 (2), pp.e54847.
- Dubar, C., Tripier, P., & Boussard, V. (2015). *Sociologie des professions* (4e éd.). Paris: A. Colin.
- Eloire, F. (2014). Qui se ressemble s'assemble ? *Actes de la recherche en sciences sociales*, (205), 104-119. <https://doi.org/10.3917/arss.205.0104>

Fédération Nationale des Orthophonistes. (2018, mars 6). L'Orthophonie en chiffres | Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO). Consulté 23 avril 2018, à l'adresse <http://www.fno.fr/lorthophonie/lorthophonie-et-les-orthophonistes/lorthophonie-en-chiffres/>

Forsé, M. (1991). Les réseaux de sociabilité : un état des lieux. *L'Année sociologique*, (41), 247-264.

Forsé, M. (2008). Définir et analyser les réseaux sociaux. *Informations sociales*, 3(147), 10-19.

Gal, B., & Nicollin, M. (2008). *Le processus de spécialisation en orthophonie : de la conception d'une pratique orientée à sa concrétisation* (Mémoire orthophonie). Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Granovetter, M. S. (1973). The Strength of Weak Ties. *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360-1380. <https://doi.org/10.1086/225469>

Hagberg, A., Schult, D., & Swart, P. (2008). Exploring Network Structure, Dynamics, and Function using NetworkX in Proceedings of the 7th Python in Science Conference, 11-15.

Héral, O. (2011). *Contributions à l'histoire de l'orthophonie*. Isbergues, France: Ortho Edition.

Kremer, J.-M., & Lederlé, E. (2012). *L'orthophonie en France*. Paris: Presses Universitaires de France.

Kremer, J.-M., Lederlé, E., Maeder, C., & Ferrand, P. (2016). La construction de l'orthophonie française : une histoire récente. In *Guide de l'orthophoniste: de la formation à la vie professionnelle. Volume VI: Le métier de l'orthophoniste* (p. 1-56). Paris: Lavoisier, médecine sciences.

Lazega, E. (2014). *Réseaux sociaux et structures relationnelles*. Paris: Presses Universitaires de France.

Le Feuvre, N. (2016). L'évolution des domaines d'intervention des orthophonistes. In L. Tain, *Le métier d'orthophoniste. Langage, genre et profession* (2e éd., p. 43-53). Rennes: Presses de l'école des hautes études en santé publique.

L'institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation - Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation (ISTR) - Université Lyon 1. (s. d.). Consulté 21 avril 2018, à l'adresse <https://istr.univ-lyon1.fr/presentation/a-propos-de-l-istr/l-institut-des-sciences-et-techniques-de-la-readaptation-663149.kjsp>

- Mercklé, P. (2011). Introduction. In *Sociologie des réseaux sociaux* (La Découverte). Paris.
- Mercklé, P. (2016a). II. L'analyse des réseaux sociaux, une méthodologie quantitative. In *Sociologie des réseaux sociaux* (La Découverte). Paris.
- Mercklé, P. (2016b). III. La sociabilité, l'amitié et le capital social. In *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris: La Découverte.
- Meyer, M., & Molyneux-Hodgson, S. (2011). « Communautés épistémiques » : une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences ? *Terrains & travaux*, (18), 141-154.
- Milard, B. (2011). Dynamiques relationnelles d'un article scientifique : « Roger et al. (2004) » et ses réseaux. *Terrains & travaux*, (19), 141-160.
- Millerand, F., Heaton, L., & Proulx, S. (2011). Émergence d'une communauté épistémique: création et partage du savoir botanique en réseau. In A. Kélin & S. Proulx, *Connexions : communication numérique et lien social* (Presse universitaire de Namur). Namur, Belgique.
- Observatoire national sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap. (2008). *Le rapport de L'Observatoire national sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap* (Rapport public). Consulté à l'adresse <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000314/index.shtml>
- Paradeise, C. (1985). Rhétorique professionnelle et expertise. *Sociologie du Travail*, 27(1), 17-31.
- Paradeise, C., & Le Bianic, T. (2008). Autonomie et régulation: retour sur deux notions-clés. In *Action publique et légitimité professionnelle* (p. 194–200). Paris: Librairie de droit et de jurisprudence.
- Peillon, A., & Ferrero, V. (2016). Gong : pour échanger, partager, transmettre. *Ortho magazine*, (126), 1.
- Perdrix, R. (2016). Rencontrer les acteurs, comprendre une profession : l'éclairage qualitatif. In L. Tain, *Le métier d'orthophoniste. Langage, genre et profession* (2e éd., p. 287-297). Rennes: Presses de l'école des hautes études en santé publique.
- Philippe, V. (2016). L'institutionnalisation de l'orthophonie : vers l'autonomie (1940-2005) ? In L. Tain, *Le métier d'orthophoniste. Langage, genre et profession* (2e éd., p. 35-41). Rennes: Presses de l'école des hautes études en santé publique.
- Roth, C. (2008). Coévolution des auteurs et des concepts dans les réseaux épistémiques : le cas de la communauté « zebrafish ». *Revue française de sociologie*, 3(49), 192.

- Rothier Bautzer, É. (2014). Care et profession infirmière. *Recherche et formation*, (76), 93-106. <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.2252>
- Rousseau, T., Gattignol, P., & Topouzghanian, S. (2014). Formats de la recherche en orthophonie. *Rééducation orthophonique*, (257), 57-70.
- Sautier, M. (2011). *Recherche scientifique, recherche de légitimité : analyse des discours syndicaux de 1970 à nos jours* (Mémoire orthophonie). Claude Bernard Lyon 1, Lyon.
- Sautier, M., Perdrix, R., & Guilhot, N. (2014). Se dire pour se faire : évolution et enjeux des discours professionnels dans la construction du champ orthophonique. *Rééducation orthophonique*, (257), 255-283.
- Unadreo. (s. d.). Consulté 3 avril 2018, à l'adresse <http://www.unadreo.org/articles/getArticle/26/7>
- Van Campenhoudt, L., Marquet, J., & Quivy, R. (2017a). *Manuel de recherche en sciences sociales* (5e éd.). Paris: Dunod.
- Van Campenhoudt, L., Marquet, J., & Quivy, R. (2017b). Troisième étape : la problématique. In *Manuel de recherche en sciences sociales* (5e éd., p. 105-148). Paris: Dunod.
- Verdurand, M., & Siccardi, A. (2014). L'orthophonie et la recherche. *Rééducation orthophonique*, (257), 235-242.
- Vézinat, N. (2010). Une nouvelle étape dans la sociologie des professions en France. Bilan critique autour des ouvrages de Didier Demazière, Charles Gadéa (2009) et Florent Champy (2009). *Sociologie*, 1(3). Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/sociologie/517>
- Wasserman, S., & Faust, K. (1994). *Social Network Analysis: Methods and Applications*. Cambridge, Royaume-Uni: Cambridge University Press.
- Witko, A. (2014). Recherche et formation initiale des orthophonistes : Un compte rendu d'expérience en contexte universitaire français. *Rééducation orthophonique*, (257), 113-130.

## Annexes

### Annexe 1 : Sciences, démarches et méthodologies : les trois démarches des fondements de la recherche clinico-expérimentale (Witko, 2014)

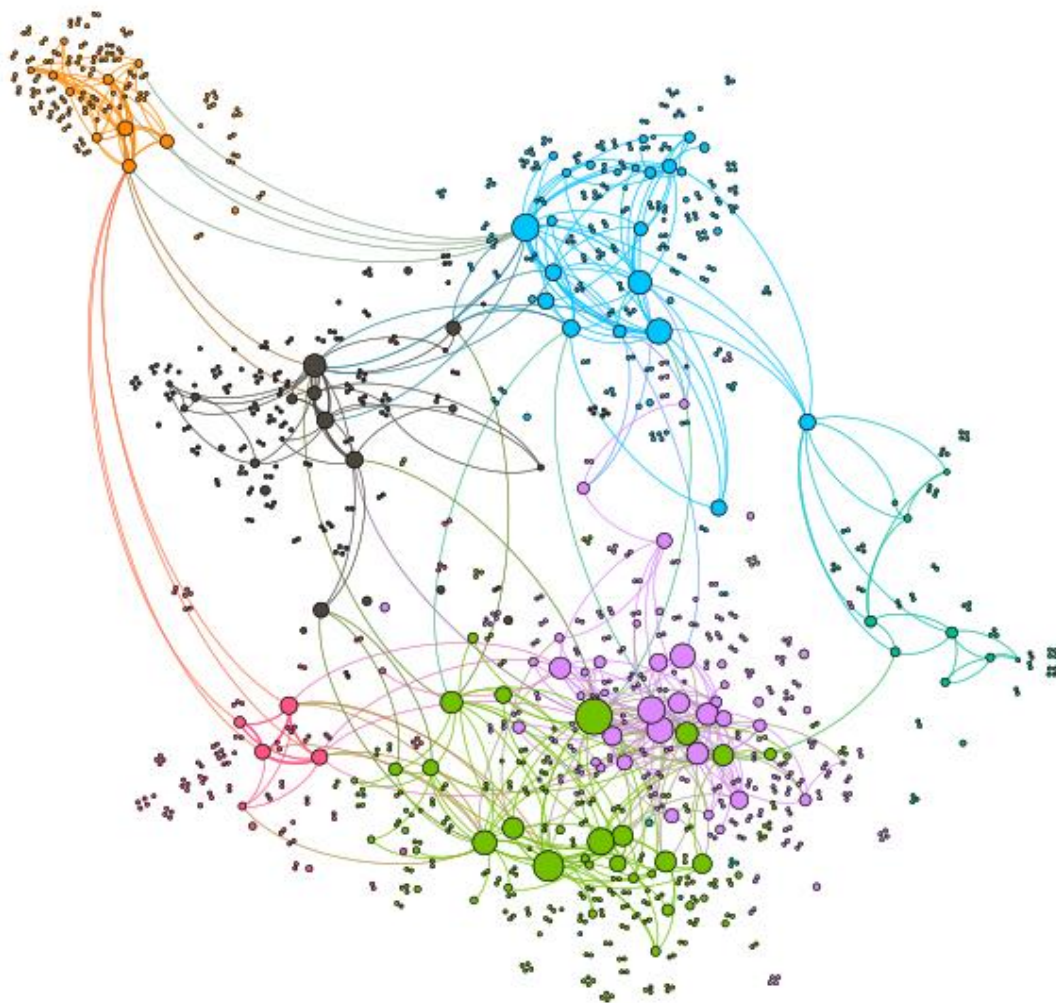
| <b>Premier pilier de la recherche : les démarches scientifiques plurielles</b> |                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sciences physiques et techniques                                               | Physique du signal                                                                                                      |
|                                                                                | Informatique et technologies d'information communication                                                                |
|                                                                                | Informatique et technologies audiovisuelles                                                                             |
|                                                                                | Statistiques appliquées et biostatistiques                                                                              |
| Sciences biomédicales                                                          | Neurologie, neuropédiatrie, neurosciences                                                                               |
|                                                                                | Pédiatrie, psychiatrie, pédopsychiatrie                                                                                 |
|                                                                                | Oto-rhino-laryngologie, phoniatrie                                                                                      |
|                                                                                | Gériatrie                                                                                                               |
| Sciences humaines                                                              | Psychologie expérimentale, cognitive, développementale, clinique                                                        |
|                                                                                | Sciences du langage, sémiotique, linguistique, pragmatique, psycholinguistique                                          |
|                                                                                | Sciences sociales, anthropologie, philosophie, sociologie de la santé, histoire de la santé, épistémologie des sciences |
|                                                                                | Sciences de l'éducation, psychopédagogie, didactique et enseignement, apprentissage et évaluation                       |

| <b>Deuxième pilier de la recherche : cinq domaines relatifs aux missions de l'orthophoniste</b>                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>D1 – Santé publique et profession :</u><br>Cadrage et organisation du métier<br>Missions en santé publique<br>Evaluation des pratiques professionnelles<br>Recherche et développement en orthophonie<br>Formation initiale<br>Développement professionnel continu<br>Sociologie de la santé |
| <u>D2 – Apprentissages tout au long de la vie :</u><br>Développement et acquisition de l'enfant, tout venant et atypique                                                                                                                                                                       |

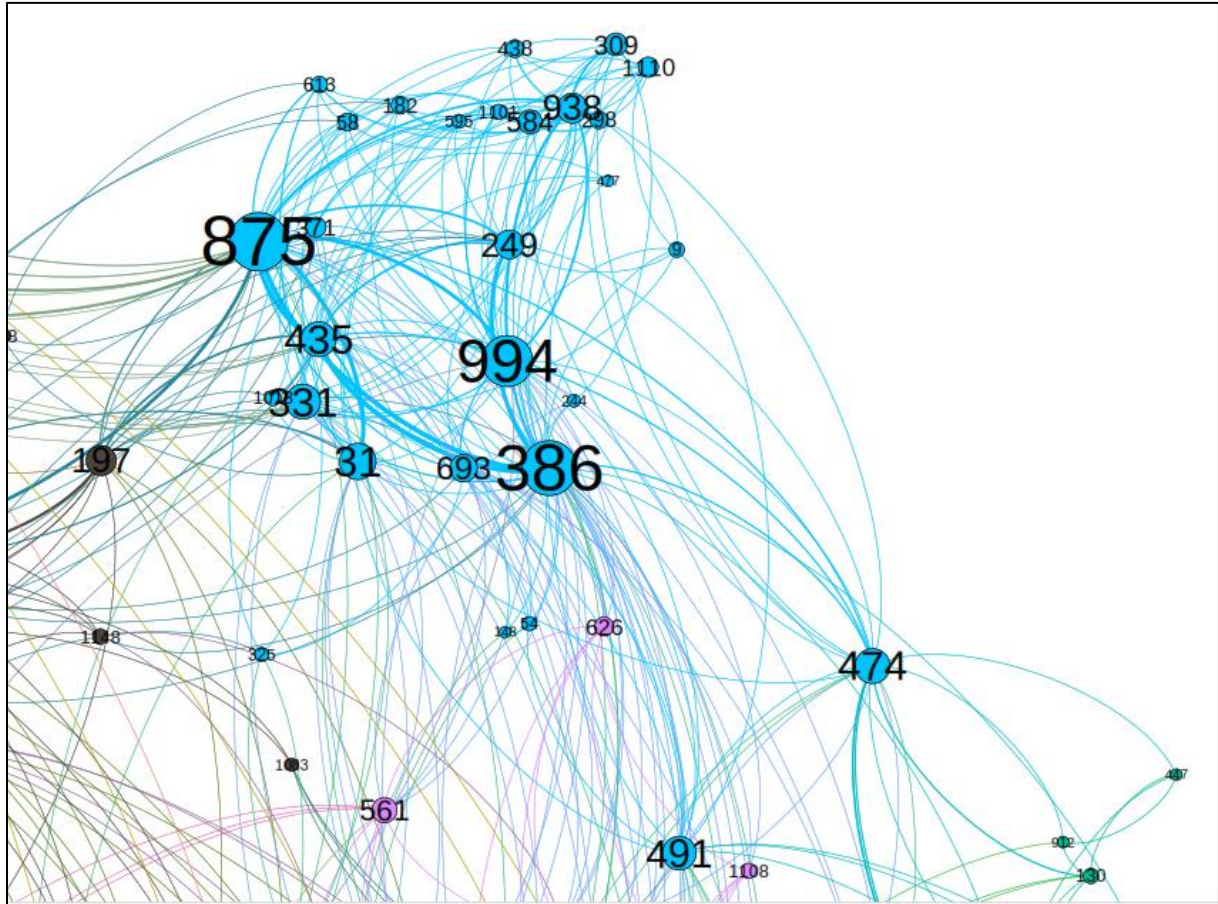
|                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Passage, transformation et mutation chez l'adolescent, tout venant et atypique<br>Fonctionnement, évolution et maintien des acquis chez l'adulte mature, tout venant et atypique                                                                                          |
| <u>D3 – Prévention et dépistage</u><br>Information thérapeutique<br>Recherche de précurseurs, prédicteurs, signes d'alerte ou d'appel, facteurs de risques<br>Suivi longitudinal                                                                                          |
| <u>D4 – Evaluation et bilan</u><br>Diagnostic : stratégies et analyse de décision<br>Pronostic : étiologie et causalité<br>Création d'outils d'évaluation : tests, épreuves, grilles, questionnaires<br>Etalonnage d'outils d'évaluation<br>Adaptation d'outils existants |
| <u>D5 – Thérapeutique et intervention en réhabilitation et réadaptation</u><br>Thérapie directe : programme d'intervention en séance individuelle ou en groupe<br>Thérapie indirecte : éducation thérapeutique, accompagnement parental/familial, formation des aidants   |

| <b><i>Troisième pilier de la recherche : des champs d'intervention orthophoniques</i></b> |                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Santé                                                                                     | Neurologie adulte                             |
|                                                                                           | Neurologie enfant                             |
|                                                                                           | Fonctions oromyofaciales                      |
| Langage                                                                                   | Langage oral en développement                 |
|                                                                                           | Langage écrit en développement                |
|                                                                                           | Voix et bégaiement                            |
|                                                                                           | Cognition logicomathématique en développement |
| Handicap                                                                                  | Handicap auditif                              |
|                                                                                           | Handicap visuel                               |
|                                                                                           | Handicap mental                               |
|                                                                                           | Handicap moteur                               |
|                                                                                           | Troubles des interactions sociales            |
|                                                                                           | Troubles des apprentissages                   |

**Annexe 2 : Réseau social des professionnels encadrants des mémoires de fin d'études du département d'orthophonie de Lyon, émergence de pôles par champ d'intervention – Réalisation par Logiciel Gephi®**



**Annexe 3 : Réseau social des professionnels encadrants des mémoires dans le domaine de la neurologie du département d'orthophonie de Lyon :  
identification par numéro des professionnels – Réalisation par Logiciel Gephi®**





#### Annexe 4 : Mesures métriques des 11 professionnels interrogés

| Label | Nom  | degree | weighted degree | Betweenness centrality |
|-------|------|--------|-----------------|------------------------|
| 875   | O3-2 | 153    | 218             | 72214,44459            |
| 477   | O3-1 | 11     | 11              | 242,409491             |
| 1178  | OC3D | 146    | 193             | 70272,06431            |
| 994   | A3   | 107    | 132             | 34305,34333            |
| 584   | C1-1 | 21     | 29              | 575,893785             |
| 561   | C1-2 | 28     | 32              | 5467,879908            |
| 250   | O1   | 90     | 104             | 29864,23178            |
| 386   | OA3  | 125    | 159             | 57304,34586            |
| 58    | OC1  | 19     | 23              | 1028,014848            |
| 197   | O2-2 | 57     | 70              | 9893,972559            |
| 1110  | O2-1 | 24     | 25              | 1751,156077            |

*Degree* : Cette mesure totalise le nombre d'arcs qu'un nœud présente, autrement dit le nombre de liens qu'une personne a avec d'autres acteurs.

*Weighted degree* : Le degré peut alors être pondéré en fonction du poids des liens ; il correspond alors à la somme du poids de toutes les arrêtes incidentes au sommet. Par conséquent, plus le degré pondéré est élevé plus le professionnel totalise d'échanges.

*Betweenness centrality*: La centralité d'intermédiation compte le nombre de fois où un nœud agit comme un point de passage le long du plus court chemin entre deux autres nœuds. Cette mesure permet d'évaluer le caractère central d'un sommet. Plus l'indice est élevé plus le professionnel est au carrefour de liens.

Interprétation : Par exemple, pour O3-2, ce professionnel présente des liens avec 153 personnes différentes. Cette personne a également à son actif 218 échanges avec les autres acteurs du réseau. Enfin son degré de centralité d'intermédiation est très élevé, ce qui signifie qu'énormément d'échanges du réseau passe par son intermédiaire.

## **Annexe 5 : Notice d'information donnée aux professionnels contactés**

Directeur du mémoire : GUILHOT Nicolas, Maître de conférences, IFROSS Université Jean Moulin Lyon 3

Etudiant : PERRY Brune, étudiante en Master 2 Orthophonie – Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation, Université Claude Bernard Lyon 1

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons de participer de façon volontaire à un recueil de données sur la construction de domaines d'expertise en recherche orthophonique par les réseaux d'encadrement de mémoires de fin d'études à Lyon. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer à ce recueil de données. Si vous acceptez, vous pouvez décider à tout moment d'arrêter votre participation sans donner de justification et sans conséquence particulière. Vous pourrez prendre le temps pour lire et comprendre toutes les informations présentées ici, réfléchir à votre participation, et poser toute question éventuelle au responsable de l'étude Nicolas Guilhot ou à la personne réalisant le recueil de donnée (l'étudiant).

But de l'étude : Cette étude a pour but d'analyser les réseaux d'encadrement des travaux de recherche de fin d'études au centre de formation d'orthophonie de Lyon.

Déroulement de l'étude et méthode : Entretien unique

Frais : Votre collaboration à ce recueil de données n'entraînera pas de participation financière de votre part.

Législation – Confidentialité : Toute donnée vous concernant sera traitée de façon confidentielle. L'ensemble des données seront codées sans mention de votre nom et prénom. La publication des résultats ne comportera aucun résultat individuel.

Les données recueillies peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé. Selon la Loi Informatique et Liberté (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), vous bénéficiez à tout moment du droit d'accès, de rectification et de retrait des données vous concernant auprès du responsable de l'étude Nicolas Guilhot.

Vous pouvez formuler la demande d'être informé des résultats globaux de ce mémoire. Aucun résultat individuel ne pourra être communiqué.

Bénéfices potentiels : La finalité de cette étude est d'analyser l'évolution des thématiques de recherche dans les mémoires de fin d'études du centre de formation en orthophonie de Lyon pour participer à une meilleure compréhension de la dynamique d'évolution de la discipline orthophonique.

Risques potentiels : Le recueil de données ne présente aucun risque sérieux prévisible pour les personnes qui s'y prêteront.

## Annexe 6 : Trame d'entretien semi-dirigé

|           |                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Objectifs | Analyse des processus d'intégration des différents acteurs dans les travaux de recherche, des interactions des acteurs pilotes dans un champ de recherche précis, des relations entre recherche et construction de la formation par le biais des différents acteurs impliqués |
| Contexte  | Durée : Entre 30 min et 1h30                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Matériel  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Enregistrement audio de l'entretien si possible</li> </ul>                                                                                                                                                                             |

### L'orthophonie et la recherche en orthophonie

|                                                                |                                                  |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Parcours professionnel général du sujet                        | Etudes                                           |
|                                                                | Parcours professionnel                           |
|                                                                | Parcours de recherche (équipes, publications...) |
| Relation avec l'orthophonie                                    | Début, contexte, durée                           |
|                                                                | Motif                                            |
|                                                                | Clinique / Recherche                             |
| Relation avec l'encadrement des mémoires en orthophonie à Lyon | Début, contexte, durée                           |
|                                                                | Motif                                            |
|                                                                | Apports                                          |
|                                                                | Avenir                                           |

### L'encadrement de travaux de recherche dans le domaine *Neurologie*

|                                                           |                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Domaine <i>Neurologie</i>                                 | Intérêt pour ce sujet de recherche en particulier                                                 |
|                                                           | Expériences d'encadrement : Comment, Quand, quoi, apports, ressentis... ?                         |
|                                                           | Encadrement / Jury : déroulement ? retours ?                                                      |
| Relation avec les autres acteurs de l'équipe de recherche | Lien avec des personnes particulières : quelle expérience avec telle ou telle équipe (exemples) ? |
|                                                           | Occurrence forte : focus sur les interlocuteurs privilégiés                                       |
|                                                           | "Connaissez-vous XXX ?", si oui expliciter                                                        |